

LE DEVOIR



Stéphane Rousseau et sa compagne encadrés par des légionnaires, hier soir, lors de la première d'*Astérix aux Jeux olympiques* qui avait lieu au Gaumont Champs-Élysées, à Paris. L'humoriste québécois tient dans le film un rôle important, celui du galant Alafolix.

FRANÇOIS GUILLOT AGENCE FRANCE-PRESSE

Un Québécois chez les Gaulois

Le dernier *Astérix* propulse la carrière de Stéphane Rousseau en Europe

Le 30 janvier, 5000 écrans européens lanceront simultanément le troisième film (décevant) donnant la vedette aux irrédutibles Gaulois: *Astérix aux Jeux olympiques*. Stéphane Rousseau y tient un des trois rôles principaux: le galant au cœur qui soupire.

ODILE TREMBLAY

Paris — C'est à quelques mètres des Champs-Élysées que l'on rencontre l'humoriste québécois Stéphane Rousseau. Dans sa seconde ville, Paris, il habite six mois par année. Mais le cinéma propulse un visage partout. Bientôt, toute l'Europe unie verra sa jolie tête. Il incarne le dernier amant romantique, Gaulois des temps jadis, répondant au doux nom d'Alafolix.

Rien à voir avec son rôle dans *Les Invasions barbares*. Dès le 30 janvier, la mégaproduction (78 millions d'euros) *Astérix aux Jeux olympiques* atterrira dans quelque 950 salles de l'Hexagone, et près de 5000 simultanément dans une trentaine de pays. La France veut concurrencer Hollywood plus que jamais dans le gigantisme. Mais y parviendra-t-elle?

Chez nous, la sortie se fera seulement en juillet. Alors, pas de panique! Troisième *Astérix* au cinéma, celui-ci est adapté très librement de la bédé d'Uderzo et de Goscinny. Coréalisé par Thomas Langman et Frédéric Forestier, il constitue la production française la plus attendue de la saison, du moins côté recettes...

Hier soir, le démarrage parisien officiel se déroulait au chic cinéma Gaumont Champs-Élysées. Une première qui se jouait en l'absence d'Obélix, alias Gérard Depardieu, officiellement en voyage privé à Cuba, le

quel a refusé, à une exception près pour la chaîne TF1, d'assurer la promotion ou le «service après-vente». Quant à Benoît Poelvoorde, autre star du film, il ne se regarde jamais au cinéma, ne décelant que ses failles... et lors de la première, s'est promis de filer avant que les lumières ne s'éteignent.

Autant vous le précisez: ce film n'a rien à voir avec le deuxième volet, *Mission Cléopâtre*, qui était le meilleur *Astérix* porté à l'écran, ou du moins le plus drôle. Rappelons qu'Uderzo, un des deux pères de la bédé culte, s'était montré malheureusement irrité par l'humour décalé et la pluie d'anachronismes servie par Alain Chabat, qui avait réalisé ce *Mission Cléopâtre*.

Un troisième projet avait été mis sur pied par Gérard Jugnot et l'équipe du Splendid. Recalé encore par Uderzo. Il fallut l'obstination de Langman, qui dirige

VOIR PAGE A 8: ROUSSEAU

L'UQAM doit encore dégraisser

Le plan de redressement actuel n'est pas viable, selon PricewaterhouseCoopers

KATHLEEN LÉVESQUE
CLAIRANDRÉE CAUCHY

La marche à gravir pour atteindre l'équilibre budgétaire à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) s'annonce encore plus haute que prévu. Selon les plus récentes projections, le déficit pourrait gonfler de 60 millions supplémentaires en cinq ans, a appris *Le Devoir*.

Les mesures de redressement prévues en juin dernier ne donnent pas les résultats escomptés et tardent à être mises en œuvre. Une baisse de 1% de la clientèle étudiante accentue également le problème, forçant l'UQAM à revoir ses revenus à la baisse.

«Le plan de redressement au stade actuel n'est pas viable», peut-on lire dans le rapport préliminaire de la firme PricewaterhouseCoopers dont *Le Devoir* a obtenu copie. Cette mise à jour de la situation financière de l'UQAM a été transmise au conseil d'administration, à la ministre de l'Éducation et à l'assemblée des gouverneurs du réseau de l'Université du Québec il y a un mois.

En juin dernier, l'UQAM avait adopté un plan de redressement permettant de diminuer de moitié le déficit accumulé en cinq ans, le ramenant à 155,7 millions. Or, on constate aujourd'hui que les mesures proposées laisseraient plutôt l'Université face à un déficit de 215,5 millions.

VOIR PAGE A 8: UQAM



Denis Brière

CLÉMENT ALLARD

L'ENTREVUE

Le super-recteur

Le nouveau patron de l'Université Laval semble posséder le don d'ubiquité

Denis Brière est partout. Après avoir présidé avec succès le Sommet sur l'avenir de la forêt québécoise, le voilà à la tête d'un comité sur le projet de train rapide dans le corridor Québec-Windsor. Sans compter tout le reste... Portrait d'un recteur qui veut faire de la politique sans être politicien.

ISABELLE PORTER

Québec — Le patron de l'Université Laval était d'excellente humeur lorsque nous l'avons rencontré vendredi. La veille, les gouvernements avaient annoncé le financement d'une nouvelle étude sur la faisabilité d'un train rapide entre Québec et Montréal. Même l'Ontario est intéressé par le prolongement du trajet jusqu'à Windsor.

«C'est extrêmement important. Si l'on réussit à faire Québec-Montréal en l'espace de deux heures, c'est certainement un avantage marqué», fait remarquer Denis Brière en soulignant que le contexte a bien changé depuis l'échec du projet de TGV du maire L'Allier, qui était par ailleurs beaucoup plus coûteux. «Par rapport au train rapide, le TGV, c'était extrêmement dispendieux. Et la situation a changé. La mobilité de la main-d'œuvre et des gens d'affaires va devenir de plus en plus importante, et la question du réchauffement climatique n'était pas présente en 1995.»

VOIR PAGE A 8: BRIÈRE

En Allemagne, la pollution automobile affiche ses couleurs

LOUIS-GILLES
FRANCEUR

Àu début de 2008, les grandes villes allemandes ont jeté les bases d'un système de vignettes attribuées en fonction de la pollution émise par les véhicules afin de gérer les épisodes de smog, et en particulier les émissions de particules ultrafines dues principalement aux moteurs diesels, très populaires dans ce pays.

Depuis le 1^{er} janvier, quatre grandes villes allemandes — Stuttgart, Berlin, Hanovre et Cologne — sont régies par des règlements qui imposent aux automobilistes d'indiquer au moyen d'étiquettes rouges, jaunes ou vertes le niveau de pollution de leur moteur. Pour l'instant, aucune voiture, même celles avec des étiquettes rouges, ne se voit interdire de rouler dans les «zones environnementales» très vastes que les règlements municipaux ont instituées dans ces villes. Mais, d'ici quelques années — et cela varie selon les villes —, les voitures les plus polluantes, y compris celles des ré-



HENNING KAISER AGENCE FRANCE-PRESSE

Une femme met sa vignette bien en vue dans une «zone environnementale» de Cologne, en Allemagne.

sidants de ces zones, seront interdites de circulation à l'intérieur de ces périmètres «verts».

Mais, si c'est l'interdiction progressive des véhicules dans les zones vertes selon leur niveau de

pollution qui a frappé l'imagination des Européens, c'est l'efficacité et le caractère éthique de ce nouvel outil de gestion de la pollution urbaine, et

VOIR PAGE A 8: ALLEMAGNE



SANDOR FIZLI REUTERS

ACTUALITÉS

Une tragédie routière plonge Bathurst dans le deuil

À lire en page A 2

INDEX

Annonces..... B 6	Idées..... A 7
Automobile..... B 5	Météo..... B 5
Convergence..... B 7	Monde..... B 1
Culture..... B 8	Mots croisés..... B 5
Décès..... B 6	Religions..... B 6
Économie..... B 3	Sudoku..... B 6
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7



ESPACE
MUSIQUE
100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

CHANSON 9h

En semaine
avec Stanley Péan
Réalisation: Catherine Dupuy

LES ACTUALITÉS

Tragédie de Bathurst

Les camarades des victimes tentent de se reconforter

CHRIS MORRIS

Bathurst, Nouveau-Brunswick — Alors que commençaient à apparaître fleurs et chandelles dans la petite ville de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, les autorités ont dévoilé hier l'identité des huit victimes de l'accident de la circulation survenu la veille qui a frappé une équipe de basket-ball de l'école secondaire anglophone locale.

Cinq des victimes — Nathan Cleland, Justin Cormier, Daniel Hains, Javier Acevedo et Codey Branch — étaient âgées de 17 ans. Nickolas Quinn avait 16 ans tandis que Nicholas Kelly avait 15 ans.

La femme de l'entraîneur de l'équipe, Elizabeth Lord, âgée de 51 ans, est la huitième victime de l'accident.

Ils ont tous péri dans la collision entre leur fourgonnette et un camion semi-remorque sur une chaussée très glissante, à seulement quelques minutes de leur destination. Le groupe revenait d'une partie disputée à Moncton, à quelque 220 kilomètres de Bathurst.

«Être ici et voir les lieux de l'accident est étonnant», a affirmé Norman Gallant, un enseignant de l'école francophone de la ville, qui connaissait une des jeunes victimes. «La route est tellement droite et si près de Bathurst», a-t-il ajouté.

M. Gallant a affirmé qu'il se serait attendu à ce que l'accident ait eu lieu dans une courbe.

En fait, le conducteur de la fourgonnette, en mesure d'accueillir 15 passagers, a donné des coups de volant et perdu le contrôle du véhicule sur une section droite de l'autoroute,

avant de heurter de plein fouet un camion.

Quatre occupants de la fourgonnette ont survécu à l'accident tandis que les victimes étaient éjectées du véhicule.

Soutien aux élèves

Le directeur de l'école, John McLaughlin, a indiqué que l'établissement était ouvert pendant le week-end, des conseillers en matière de deuil étant sur place.

«Reposez en paix, garçons», était-il écrit sur une carte accompagnant un bouquet de fleurs déposé à l'entrée de l'école secondaire.

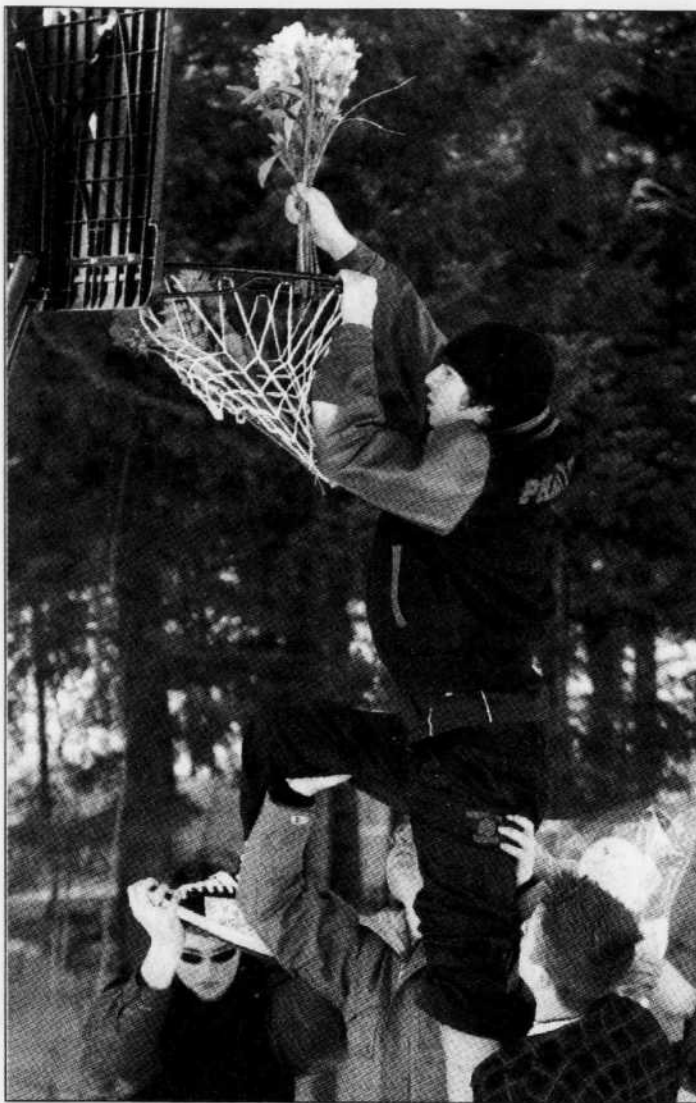
«Vous serez dans nos cœurs à jamais.» Il était prévu que les cours reprennent aujourd'hui, mais M. McLaughlin a indiqué que l'accent serait porté sur le soutien moral offert aux quelque 800 élèves.

Les garçons devaient prendre part à un tournoi contre le FC Chaleur, samedi. Des photos des victimes ont été disposées à l'intérieur du centre de soccer intérieur de Nigadoo, à proximité de Bathurst. Les coéquipiers des victimes ont rendu hommage à ces dernières durant le match, qu'ils ont gagné.

«Chaque fois qu'ils marquaient, ils pointaient le doigt en direction du ciel, comme s'ils tentaient de communiquer avec quelqu'un au paradis», a affirmé un psychologue local, Gaëtan Boudreau.

«Ils étaient habillés pour la circonstance, avec un brassard noir au bras.»

La Presse canadienne



Des élèves de l'école secondaire anglophone de Bathurst déposent des fleurs en mémoire de sept de leurs camarades de l'équipe de basket-ball décédés dans l'accident de la circulation survenu la veille près de cette petite ville du Nouveau-Brunswick.

SANDOR FIZLI REUTERS

Un Québécois risque la peine de mort en Ohio

Michel Veillette est accusé du meurtre de sa femme et de ses quatre enfants

Mason, Ohio — Michel Veillette, ce Québécois accusé du meurtre avec circonstances aggravantes de sa femme et de ses quatre enfants aux États-Unis, pourrait risquer la peine de mort, a indiqué Le Journal de Montréal, hier.

Le système judiciaire de l'Ohio prévoit en effet la peine capitale pour un prévenu coupable de meurtre prémédité. «C'est une possibilité, mais cette décision n'a pas encore été prise par les procureurs», a dit le sergent Neil Garland, de la police de Mason, ville où s'est déroulée la tragédie.

Selon le Département de réhabilitation et de correction de l'Ohio, 186 personnes sont détenues en attente de la peine de mort. La peine capitale y est en vigueur depuis 1803.

Par ailleurs, Veillette reposait toujours dans un état critique mais stable dans un hôpital de l'Université de Cincinnati, a indiqué un porte-parole de la police locale à La Presse Canadienne, hier. Il a été poignardé dans des circonstances encore indéterminées. Il demeure sous surveillance policière.

Le drame est survenu vendredi. L'officier Garland a raconté que des policiers, appelés sur les lieux d'un incendie de maison, avaient trouvé un homme qui s'est avéré être le père qui souffrait de blessures non relatives à un feu. Ils ont plus tard découvert cinq cadavres dans le domicile.

Les victimes sont Nadya Ferrari-Veillette, âgée de 33 ans, et ses enfants, Marguerite (8 ans), Vincent

(4 ans) et de jumeaux de 3 ans, Jacob et Mia.

Réactions familiales

Selon Le Journal de Montréal, Même si elle est bouleversée par la mort de sa bru et de ses petits-enfants, la mère de Michel Veillette, qui est une des dernières personnes à lui avoir parlé au téléphone avant le drame, refuse de croire à la culpabilité de son fils.

Veillette

reposait

toujours hier

à l'hôpital

dans un état

critique

«J'ai parlé à Michel vendredi soir avant que ça arrive. Il m'a dit qu'il avait hâte d'arriver chez lui avant le dodo de ses enfants. Les trois plus jeunes se couchaient à 8h et l'autre à 8h30. Il était pressé, car il aimait ses enfants», a raconté Louise Dufault, ajoutant que toute la famille semblait heureuse lorsqu'ils se sont réunis à Saint-Lin pour Noël.

De son côté, la famille de Nadya Ferrari-Veillette aimait beaucoup son conjoint Michel Veillette, et jamais ses proches n'auraient soupçonné qu'elle aurait pu être en danger à ses côtés.

«Michel faisait partie de la famille, on n'aurait jamais pensé à quelque chose comme ça», a dit Guy Ferrari, l'oncle de Nadya, au Journal de Montréal.

De l'aveu de tous, Michel Veillette n'était pas souvent à la maison auprès de sa conjointe et de leurs enfants. Son travail l'amenait fréquemment à passer plusieurs jours d'affilée à l'extérieur de la ville.

Presse canadienne

Gouvernement du Canada / Government of Canada

VOUS VOUS RENDEZ AUX ÉTATS-UNIS?

À partir du 31 janvier 2008, si vous voyagez aux États-Unis en auto ou en bateau, une loi américaine exigera que vous présentiez :

- une pièce d'identité avec photo émise par un gouvernement, telle qu'un permis de conduire, ET un certificat de naissance ou une carte de citoyenneté;
- OU
- un passeport valide;
- OU
- pour les personnes âgées de 18 ans et moins, un certificat de naissance.

Les citoyens canadiens qui se rendent aux États-Unis en avion ou qui y font escale doivent présenter un passeport canadien valide.

Pour en savoir plus sur les documents requis ou pour obtenir de l'aide dans la planification de votre prochain voyage aux États-Unis, veuillez consulter ou composer le :

www.canada.gc.ca
1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)
ATS : 1 800 926-9105

Canada



LOTTO QUEBEC Résultats des tirages du: 2008-01-12

649	03 10 32	35	Quebec	16 17 18	14
	43 44 46	compt.(C)		39 43 46	compt.(C)
GAGNANTS			LOTS		
6/6	0	16 039 715,00 \$	6/6	0	2 000 000,00 \$
5/6+C	5	94 352,50 \$	5/6+C	0	75 000,00 \$
5/6	156	2 498,20 \$	5/6	11	750,00 \$
4/6	9 433	78,20 \$	4/6	623	75,00 \$
3/6	184 459	10,00 \$	3/6	12 854	10,00 \$
2/6+C	122 542	5,00 \$	2/6+C	9 886	5,00 \$
Ventes totales: 22 684 826 \$			Extra 9994034* 500 000 \$		
Prochain gros lot (approx.): 25 000 000 \$			*décomposable dans les deux sens		

LOTTO QUEBEC Résultats des tirages du: 2008-01-11

Super 7	7/7	1	10 000 000,00 \$
	6/7+C	3	68 286,80 \$
	6/7	137	1 495,30 \$
	5/7	6 729	103,50 \$
	4/7	143 036	10,00 \$
	3/7+C	130 276	10,00 \$
	3/7	1 195 440	Participation gratuite
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000 \$			
Ventes totales: 17 569 388 \$			

Extra 4274972* 500 000 \$

Triples Nouvelle loterie sur terminal à 1\$. 3 façons de gagner chaque jour!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Destinations

VOYAGES d'une vie

RÉSERVATION 60 jours avant la date de départ : Rabais de 100\$ par personne

PÉROU	BRÉSIL
Sud Pérou *10 nuits*	Culture et Détente *14 nuits*
2 859 \$	4 935 \$
Départs garantis : 22 Jan, 05, 12, 19 Fév, 04, 11, 18 Mars, 05, 12, 22 Avril Lima Paracas Ica Nazca Arequipa Puno Lac Titicaca Cuzco Vallée Sacrée Machu Picchu	Départ de groupe : 08 Septembre Rio de Janeiro Iguazu Belo Horizonte Tiradentes Ouro Preto Florianapolis
TURQUIE	
Le Grand Tour de la Turquie occidentale *14 nuits*	Toute la Turquie *22 nuits*
À PARTIR 2 569 \$	À PARTIR 5 499 \$
Départs : merc., entre le 1 ^{er} Avril et le 31 Oct.	Départ : 05 Septembre
Prix par personne, base double +	
3627, rue St-Denis, Montréal H2X 3L6	514-844-0840 1 866 713-4439 Métro Sherbrooke www.voyagesdunevie.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514-985-3456 ou jdebilly@tedevor.com

Services en français

Rhémaume demande la mise en tutelle d'Air Canada

Air Canada doit être mise en tutelle pour manquements graves et récurrents à ses obligations en matières linguistiques, selon l'ex-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Gilles Rhémaume.

Dans une lettre envoyée au premier ministre Stephen Harper, hier, celui qui est maintenant porte-parole de la Ligue québécoise contre la francophobie canadienne, qu'il a créée, déplore la situation qu'a vécue récemment le directeur général de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. Celui-ci n'aurait pas obtenu de permission d'embarquement dans un appareil du transporteur aérien, en mars dernier, à Halifax, parce qu'il exigeait d'être servi en français.

Dans sa lettre adressée au premier ministre canadien, M. Rhémaume soutient que la mise en tutelle d'Air Canada mettrait fin «à une mauvaise foi qui s'apparente hélas à un racisme linguistique éhonté».

Gilles Rhémaume écrit qu'«Air Canada partage avec l'Armée canadienne le triste record des manquements graves à ses obligations statutaires en matière de respect des droits linguistiques des francophones du Canada».

Il rapporte qu'en 2005, la Commission aux langues officielles signalait que «depuis plus de 30 ans, les Commissaires aux langues officielles successifs rapportent les manquements de la société à ses obligations et son absence de collaboration à l'instruction des plaintes à son égard».

En entrevue à La Presse Canadienne, M. Rhémaume a affirmé que si le Parti conservateur veut être pris au sérieux au Québec et prouver sa détermination à faire observer les droits du français au pays, le gouvernement doit mettre Air Canada en tutelle.

La Presse canadienne

MASBOURIAN 20h

Cette semaine
Une série sur le *slow living* ou l'art de ralentir.
Réalisation: Joanne Bertrand



95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/radio

ACTUALITÉS

Tournée afghane: Dion et Ignatieff restent sur leurs positions

La mission canadienne à Kandahar doit prendre fin en février 2009



Chantal Hébert

Le péril féminin

En 1992, l'arrivée à la Maison-Blanche de Bill Clinton, un baby-boomer porteur des meilleurs espoirs de sa génération, avait soulevé un grand vent d'enthousiasme au Canada. Cet engouement ne s'est jamais démenti par la suite, mais il n'a eu aucun effet d'entraînement.

Quelques mois plus tard, c'est du revers de la main que l'électorat canadien rejetait Kim Campbell. Elle était alors la chef fédérale la plus susceptible d'incarner un virage clintonesque au Canada. En vertu de leur âge aussi bien que de leurs valeurs, Jean Chrétien, Lucien Bouchard et Preston Manning, grands gagnants dans leurs catégories respectives des élections de 1993, formaient un trio à l'antithèse de l'image de Clinton.

Des sondages révèlent que le Parti conservateur a actuellement un sérieux déficit par rapport au PLC auprès de l'électorat féminin.

Les Canadiens, qui pardonnent facilement les frasques des vedettes politiques américaines et qui admirent leurs personnalités flamboyantes, n'appliquent pas nécessairement les mêmes règles à leurs propres leaders. Ceci expliquant cela, au tournant du XXI^e siècle, le Canada a changé la garde en remplaçant des chefs vieillissants comme Jean Chrétien et Paul Martin par de vieux jeunes comme Stephen Harper et Stéphane Dion.

En 1993 comme en 2003, on a soupçonné — parfois injustement — les Campbell et Stronach de devoir leur place dans les hautes sphères de la politique au simple fait qu'elles étaient des femmes photographiques. Avec le même genre de feuille de route que Kim Campbell, Pierre Trudeau avait dû se battre bec et ongles pour remporter le leadership libéral en 1968. Avec le même curriculum vitae politique que Belinda Stronach, un homme n'aurait pas automatiquement accédé au peloton de tête d'une campagne au leadership d'un grand parti fédéral.

Il a finalement fallu l'épisode Pauline Marois pour ressusciter les interrogations sur la place des femmes en politique. Devant le mauvais parti fait à Mme Marois dans la course à la direction du PQ en 2005, l'idée qu'un candidat masculin de la même envergure n'aurait pas été écarté aussi sommairement a fait son chemin.

Quand Gilles Duceppe a voulu disputer le leadership péquiste le printemps dernier, des femmes députées comme Christiane Gagnon et Maria Mourani l'ont pressé publiquement de se raviser. Le chef du Bloc québécois a eu la prescience de reconnaître que, contre Mme Marois, il n'y avait sans doute pas de bon scénario pour lui, et cela, même dans l'hypothèse d'une victoire.

S'il était resté en piste, Gilles Duceppe aurait été l'instrument involontaire des péquistes réfractaires à l'idée d'être dirigés par une femme. Dans l'éventualité d'une victoire, ce genre de circonstances aurait eu de quoi empoisonner son leadership. Le fait de battre Pauline Marois aurait laissé des séquelles auprès d'une partie de l'électorat.

La semaine dernière au New Hampshire, c'est un sursaut d'impatience des femmes, en particulier celles qui ont l'âge d'avoir testé dans le réel les beaux discours sur l'égalité des sexes, qui a rescapé la campagne à la présidence d'Hillary Clinton. A tout prendre, une frange importante de l'électorat féminin n'était pas disposée à voir sacrifiée la meilleure chance d'installer une femme à la Maison-Blanche à la première occasion. On ne peut pas prédire jusqu'où ira ce mouvement, mais il a révélé que d'eau dormante, l'électorat féminin peut devenir un courant porteur.

Au Canada, aucun parti fédéral n'est dirigé par une Clinton ou un Barack Obama. Les Canadiens — qui viennent de vivre une longue période de prospérité et qui jouissent d'une relative stabilité politique ces années-ci — n'ont pas nécessairement le même appétit de changement que les Américains ou encore les Français le printemps dernier.

Personne ne peut présumer que le vif intérêt que suscite la course à la présidence américaine se transposera sur la scène canadienne ou qu'il se canaliserait autour d'un des chefs en présence. En fait, Stephen Harper incarne la relative étanchéité des deux scènes électorales. L'antipathie généralisée qu'inspire George W. Bush à l'électorat canadien n'a pas empêché le chef conservateur de remporter les dernières élections, alors qu'il est de loin le leader canadien le plus identifié à la présidence républicaine.

Mais ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de femme chef dans la course électorale canadienne qu'il n'y a pas un réservoir latent de votes féminins susceptible de faire pencher la balance pour ou contre un parti. En 2004, le vote des femmes avait grandement avantagé Jean Chrétien contre un conservateur social comme Stockwell Day.

Des sondages révèlent que le Parti conservateur de Stephen Harper a actuellement un sérieux déficit par rapport au PLC de Stéphane Dion auprès de l'électorat féminin. Le premier ministre ne fait rien pour s'aider. Comme le notait la semaine dernière Kim Campbell, le peu d'intérêt que manifeste le Parti conservateur à l'égard de la place des femmes au sein de son gouvernement frise le mépris. De toutes les tendances qui font surface à la faveur de la campagne à la présidence américaine, ce n'est pas tant la soif du changement que la mobilisation grandissante des femmes qui aurait de quoi inquiéter Stephen Harper si cela devait faire bouler de neige au Canada.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Après Kaboul, cap sur Kandahar. Au deuxième jour de leur visite en Afghanistan, le chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, et son adjoint Michael Ignatieff en ont profité pour réitérer leur intention de voir la mission canadienne prendre fin l'année prochaine, en février 2009.

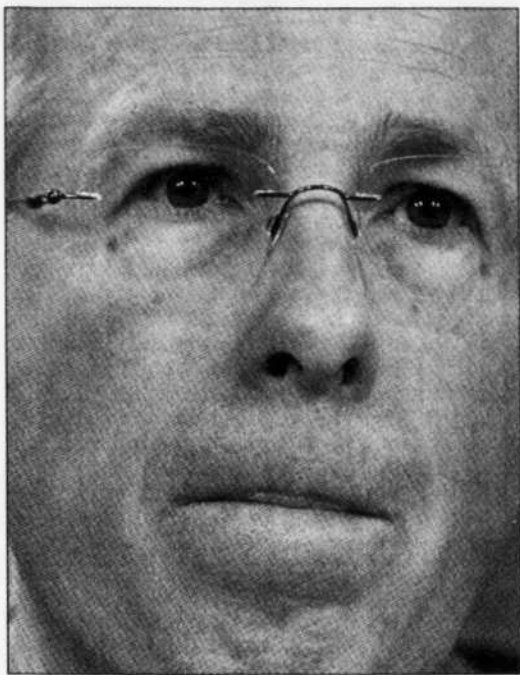
LISA-MARIE GERVAIS

Poursuivant leur tournée afghane amorcée samedi, Stéphane Dion et Michael Ignatieff ont visité hier le poste avancé Wilson puis ont fait une halte à la base militaire canadienne et au camp Nathan Smith, à Kandahar, qui abrite l'équipe de reconstruction. Peu de temps avant, les talibans avaient tué dix policiers lors d'un raid mené hier avant l'aube contre le poste de contrôle d'un village de la province de Kandahar alors qu'à Zangabad, non loin de la base canadienne, quatre soldats canadiens avaient été blessés lorsque leur véhicule a roulé sur un engin explosif alors qu'ils nettoyaient une route minée.

Au premier jour de leur mission, samedi, les deux représentants du Parti libéral avaient rencontré le président de l'Afghanistan, Hamid Karzaï, pour lui rappeler qu'ils souhaitaient que la mission canadienne prenne fin au début de l'année 2009, sans pour autant évoquer le retrait complet des troupes. «Ce qui est certain, c'est qu'il faut arriver à une situation où c'est l'armée afghane elle-même qui se défend comme il se doit», a néanmoins rappelé Stéphane Dion.

En plus de plaider pour une aide pour la gestion de l'eau, l'éducation et les femmes, le chef du Parti libéral a insisté sur la poursuite des efforts globaux en matière de défense, diplomatie et développement (la stratégie des 3D) et a évoqué la possibilité d'étendre la présence des soldats canadiens au-delà de 2009 pour assurer la sécurité en Afghanistan.

«On n'abandonnera pas la mission afghane. On dit plutôt qu'on a un rôle à jouer», a indiqué pour sa part à Ottawa la critique de l'opposition officielle en matière de défense, Denis Coderre. Il précise que son parti souhaiterait, à partir de 2009, voir redéfinir ce que veut dire le mot «sécurité». «Il y a plusieurs définitions, tout dépend de l'environnement. A Kandahar, on est en



CHRIS WATTIE REUTERS

Le chef libéral Stéphane Dion

situation de combat; alors sécurité veut ici dire mission de combat. A Kaboul, c'est autre chose. Le Canada a accepté de jouer un rôle dans le développement et la sécurité, ce qui veut dire établir de meilleures conditions de vies pour les Afghans, la lutte antidrogue et la formation, par exemple», a-t-il ajouté, en mentionnant que telles étaient les visées du Parti libéral.

Au cours de sa tournée afghane, Stéphane Dion a refusé de se prononcer sur la position qu'il souhaiterait que le Canada prenne si aucun autre pays de l'OTAN ne se manifeste pour prendre la relève. Il a toutefois souligné que, sans rotation, il deviendrait difficile de convaincre des pays d'accepter de déployer des missions militaires en Afghanistan.

Rapport Manley

Certains membres du gouvernement conservateur de Stephen Harper se sont moqués de la visite

de Stéphane Dion en Afghanistan. La secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Canada, Helena Guergis, a ironisé sur le fait qu'il a fallu plus d'un an au chef des libéraux, depuis son élection, pour trouver le chemin de Kaboul. Si Michael Ignatieff a foulé trois fois le sol afghan, Stéphane Dion en est à sa première visite. Denis Coderre ne se soucie guère de ces railleries et accuse plutôt le gouvernement conservateur de manquer lui-même de crédibilité, puisqu'il s'est prononcé en faveur de la prolongation de la mission jusqu'en 2011 lors du dernier discours du Trône, avant même d'avoir les conclusions du Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan qui doit s'exprimer sur le sujet d'ici la fin du mois.

«Je ne mets pas en question [John] Manley, mais le comité [qu'il préside] n'est qu'une pure tactique politique pour acheter du temps», a-t-il noté en déplorant que le premier ministre du Canada n'ait pas attendu que le Parlement soit saisi des recommandations du comité avant d'émettre son avis.

Une question prioritaire

M. Coderre dénonce également le manque de planification des conservateurs qui, selon lui, ne semblent pas prendre conscience des capacités limitées de l'armée canadienne. «On va avoir un problème parce que, dans le moment, on nous dit qu'on ne peut pas être ailleurs», dit M. Coderre en précisant l'importance d'autres missions internationales comme en Haïti et au Darfour. «Les Jeux olympiques de Vancouver vont nécessiter des éléments supplémentaires, il faut prendre cette réalité en considération. Je suis sûr qu'on n'a pas la capacité militaire de continuer [en Afghanistan]», poursuit-il en évoquant notamment les problèmes de recrutement.

M. Dion subissant d'énormes pressions pour renverser le gouvernement de Stephen Harper, le rapport de John Manley sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan pourrait constituer un bon prétexte pour déclencher des élections. Sans vouloir avancer quoi que ce soit, Denis Coderre confirme toutefois que la question de l'Afghanistan sera prioritaire lors de la prochaine campagne. «Je dirais même plus, le rôle du Canada dans le monde va être un des principaux enjeux», a-t-il affirmé.

Le Devoir

Maxime Bernier à Ramallah

Ottawa promet 300 millions de dollars d'aide conditionnelle aux Palestiniens

Ramallah, Cisjordanie — Le chef de la diplomatie canadienne, Maxime Bernier, a promis hier de débloquer 300 millions de dollars d'aide supplémentaire sur cinq ans pour les Palestiniens, selon un communiqué du gouvernement canadien.

Cette aide, destinée aux investissements de sécurité et à la réforme gouvernementale, sera consacrée aux efforts palestiniens en vue de «promouvoir la tolérance et de lutter contre la haine et l'incitation à la violence», a précisé le ministre, qui a rencontré les responsables palestiniens à Ramallah hier.

M. Bernier a rencontré hier le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et d'autres responsables palestiniens à Ramallah, en Cisjordanie.

Le ministre des Affaires étrangères, qui venait de conclure un voyage de deux jours en Inde, a aussi eu un entretien avec le premier ministre israélien, Ehoud Olmert, plus tard le même jour.

Au cours de ses discussions avec les Palestiniens, M. Bernier a tenu à souligner que l'aide canadienne de 300 millions de dollars, en cinq ans, débloquée pour la construction de la nation palestinienne n'est

«pas inconditionnelle». «Nous aurons besoin de voir des progrès concrets dans les négociations entre les deux parties, et des progrès dans les réformes démocratiques palestiniennes», a affirmé M. Bernier après sa rencontre avec son homologue palestinien, Riad Malki.

M. Bernier a aussi précisé qu'une partie de cette aide est destinée à des programmes éducatifs destinés à «promouvoir la tolérance et à lutter contre la haine et l'incitation à la violence».

Les détails de l'utilisation exacte de l'aide canadienne seront mis au point plus tard, mais M. Abbas et le premier ministre palestinien Salim Fayyad ont donné l'assurance qu'ils tiendraient compte des préoccupations canadiennes, a ajouté le ministre Bernier.

En conférence de presse, M. Malki a qualifié sa rencontre avec M. Bernier de «constructive». Il dit avoir discuté avec le ministre canadien des «obstacles au progrès du processus de paix, particulièrement les colonies israéliennes», ainsi que des façons de coordonner les relations bilatérales. Il a aussi remercié le Canada pour son aide.

Il a cependant aussi fait allusion à des désaccords,

affirmant que ces problèmes seraient traités de façon discrète, diplomatique, sans élaborer davantage.

Israël et les Palestiniens se sont engagés à tenter de conclure une entente de paix d'ici la fin de l'année, un objectif «ambitieux», mais réaliste, a dit M. Bernier.

Au cours de sa rencontre avec le premier ministre Olmert, M. Bernier a «réitéré l'appui soutenu du Canada à Israël et au droit d'Israël d'assurer sa sécurité», a indiqué un fonctionnaire des Affaires étrangères, sous couvert de l'anonymat.

Tous deux ont discuté de questions de sécurité régionale, y compris de l'Iran, et M. Bernier a exprimé les inquiétudes du Canada à l'égard des propos inquiétants du président iranien au sujet d'Israël et de l'Holocauste, a ajouté ce fonctionnaire.

Aujourd'hui, M. Bernier doit rencontrer les ministres israéliens des Affaires étrangères et de la Défense, respectivement Tzipi Livni et Ehoud Barak, et visiter le mémorial de la Shoah, Yad Vashem, à Jérusalem.

La Presse canadienne

EN BREF

Layton accuse Harper de chantage

Ottawa — Le dirigeant du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, affirme que le premier ministre fédéral Stephen Harper tente de «faire chanter» les députés de l'opposition en associant à l'adoption du prochain budget conservateur l'aide d'un milliard de dollars promise aux industries et travailleurs en difficulté. A l'occasion d'une conférence de pres-

se, hier, M. Layton a indiqué que cette aide, annoncée la semaine dernière par le premier ministre, semblait davantage motivée par des considérations d'ordre politique que par le désir réel de venir au secours de l'industrie. Le chef du NPD a estimé que le message lancé par M. Harper était que seul un vote de confiance en faveur du gouvernement conservateur et de sa vision des choses permettrait aux travailleurs ayant perdu leur emploi de recevoir de l'aide. — La Presse canadienne

Un avocat différent

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

PERSPECTIVES INTERNATIONALES DU SECTEUR AÉRONAUTIQUE

DÉJEUNER-CAUSERIE

Desjardins



PIERRE BEAUDOIN

Président et chef de l'exploitation Bombardier Aéronautique Vice-président exécutif Bombardier inc.

MARDI 29 JANVIER 2008 de midi à 14 h

Inscription

WWW.CCMM.QC.CA/PIERRE-BEAUDOIN 514 871-4000, poste 4001



Chambre de commerce du Montréal métropolitain Board of Trade of Metropolitan Montreal

En association avec :



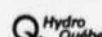
les affaires



BOMBARDIER

CN

GOWLING



Hydro Québec



SITQ



SNC-LAVALIN

LES ACTUALITÉS

ÉCONOMIE

Desjardins s'attend à une bonne année pour l'emploi

Lévis — Le Mouvement Desjardins s'attend à ce que l'année 2008 au Canada et au Québec soit aussi fructueuse au chapitre de la croissance de l'emploi que l'ont été les deux dernières années.

Selon l'économiste Joëlle Noreau, de Desjardins, il devrait se créer entre 250 000 et 300 000 emplois au Canada cette année, dont environ 55 000 au Québec, malgré la faiblesse du secteur manufacturier. Mme Noreau croit que le secteur des services sera encore une fois au sommet des « créateurs » d'emplois.

Pour ce qui est de l'industrie manufacturière, fortement ébranlée par la force du dollar canadien et le coût de l'énergie, l'avenir demeure sombre. L'économiste de Desjardins estime que l'aide accordée au secteur par les gouvernements ne peut pas nuire, mais elle ajoute que la concurrence internationale féroce retardera encore toute progression.

La Presse canadienne

Arrondissement du Sud-Ouest

Les terrasses du boulevard Monk seront de retour l'été prochain

Les conseillers de Vision Montréal sont déterminés à aller de l'avant

JEANNE CORRIVEAU

Pour Ronald Bossy, il ne fait pas de doute que les terrasses du boulevard Monk seront de retour l'été prochain. Le conseiller municipal de Vision Montréal (VM) dans l'arrondissement du Sud-Ouest estime que le projet-pilote mené l'été dernier a été un succès malgré ce qu'en pensent les opposants.

Fort d'un sondage favorable aux terrasses sur le boulevard Monk, le conseiller Bossy croit que ni le comité de citoyens opposés aux terrasses ni la mairesse d'arrondissement, Jacqueline Montpetit, ne pourront empêcher le projet d'être répété l'été prochain. « Il n'y en a pas eu de problèmes avec les terrasses. Au contraire, il y a eu beaucoup d'avantages et ils vont être forcés de l'admettre. D'une façon ou d'une autre, ce débat-là, en ce qui me concerne, est terminé. Ils diront ce qu'ils voudront, ce projet sera re-

conduit l'an prochain », a-t-il indiqué au *Devoir*.

Selon lui, le fait que la présence de terrasses n'ait pas causé de problèmes particuliers aux policiers et le maigre bilan de dix appels au 911 à leur sujet permettent à l'arrondissement de décréter leur retour pour les prochaines années. « Les jeunes qui courent dans les ruelles avec des bouteilles de bière à trois heures du matin, ce ne sont pas les terrasses qui ont causé ça. Ça existait avant et ça existe encore », fait valoir le conseiller. Selon lui, le boulevard Monk est en train de changer, tout comme le quartier. « Autrefois, le boulevard Monk était envahi par les motards, mais ils ne sont plus là. Ils sont tous en prison », résume-t-il.

D'autres établissements emboîteront le pas l'an prochain, mais le conseiller souhaite une plus grande diversité d'offres de services qui se traduiraient par davantage de restaurants ou de bars offrant des repas.

L'arrondissement avait investi 116 000 \$ dans l'aménagement des terrasses l'an dernier, une décision à laquelle s'étaient opposés les deux élus d'Union Montréal, dont la mairesse Jacqueline Montpetit. Ronald Bossy assure que l'arrondissement récupérera cette somme d'ici sept à huit ans puisque les trottoirs amovibles construits l'an dernier avec des fonds publics seront dorénavant loués aux tenanciers. C'est donc dire que si le projet avait été mis au rancart, les investissements auraient été perdus. « Ce serait fou d'arrêter », dit M. Bossy.

Pétition contre sondage

La décision devra être entérinée par le conseil d'arrondissement, mais comme les élus de Vision Montréal, et leur collègue Line Hamel — indépendante depuis qu'elle a dû quitter le caucus de VM — forment la majorité, la poursuite du projet fait peu de doutes.

Jacques Lessard, membre du comité de citoyens opposés aux terrasses déplore que l'arrondissement ne tienne pas compte d'une pétition de 500 résidents contigus à la rue Monk, préférant s'appuyer sur le sondage favorable aux terrasses effectué l'automne dernier par la firme Ad hoc recherche. « On est en faveur de la revitalisation du boulevard Monk, mais pas avec des bars-terrasses », soutient-il.

Toutes les artères commerciales devraient avoir des terrasses, croit Roger Gallagher, directeur général de la Société de développement commercial (SDC) de la Promenade Ontario qui comprend mal l'opposition de la mairesse Montpetit dans le dossier de Monk. « Pendant des années, les artères commerciales ont été dépendantes des centres commerciaux et de leurs services. Il faut leur donner un cachet et un aspect de convivialité qui marqueront notre différence », avance M. Gallagher.

La promenade Ontario a lancé un projet-pilote l'an dernier avec un café-bistro qui, à ses propres frais, a aménagé une terrasse devant son établissement, et M. Gallagher espère que d'autres commerçants suivront son exemple l'an prochain.

Malgré la controverse, le concept de terrasses du boulevard Monk inspire d'autres regroupements de commerçants. « On pense les copier l'été prochain, je n'ai pas peur de le dire », indique Bernard Plante, directeur général de la SDC du Village, dans l'arrondissement de Ville-Marie. « On a trouvé ça très beau. Les trottoirs de contournement ont été bien conçus. » Les trottoirs trop étroits de la rue Sainte-Catherine ne pourraient accueillir des terrasses, mais le modèle du boulevard Monk pourrait être appliqué à certains secteurs de la rue Amherst, croit M. Plante.

Le Devoir

À QUI APPARTIENT VOTRE BILLET DE LOTERIE ?



Restez attentif aux indicatifs musicaux.

Tendez l'oreille lors de la validation. Si vous avez gagné un lot, le terminal fait entendre un indicatif musical. Il est important que vous y soyez attentif, c'est le signal que vous détenez un billet gagnant.



Regardez l'afficheur-client du terminal.

Lorsque vous faites valider votre billet, l'afficheur-client du terminal doit être visible en tout temps. Il vous indique si vous avez un billet gagnant et la somme que vous avez gagnée.

Il est à vous. Endossez-le.

Au verso de chaque billet de loterie, que ce soit les loteries sur terminal, les paris sportifs ou les billets à gratter, se trouve une ligne de signature. Il est important d'endosser lisiblement votre billet dès l'achat. Lorsque vous le signez, vous protégez à la fois votre billet et votre lot si vous avez un billet gagnant.



Exigez un coupon de validation.

Une fois votre billet validé, le détaillant est tenu de vous remettre à la fois le billet et le coupon de validation du terminal. Dès lors, assurez-vous que les numéros du billet correspondent à ceux du coupon.



18 ans + lotoquebec.com

LES ACTUALITÉS

Avenue prometteuse
pour les transplantations cardiaquesDes chercheurs ont créé
un cœur de rat
en laboratoire

Paris — Des chercheurs ont réussi à créer en laboratoire un cœur battant de rat, à partir d'un organe d'un animal mort et de cellules cardiaques néonatales de rat, ouvrant la voie à de possibles avancées dans le domaine de la transplantation, selon une étude à paraître dimanche dans *Nature Medicine*.

Actuellement, 3000 patients sont en attente d'une transplantation cardiaque aux États-Unis et, dans le monde entier, 22 millions de personnes vivent avec une insuffisance cardiaque.

«L'idée serait de développer des vaisseaux sanguins ou des organes transplantables et fabriqués à partir des propres cellules d'un individu», explique Doris Taylor, de l'Université du Minnesota, une des responsables de ces travaux.

Cette perspective pourrait apporter un élément de réponse au problème crucial de la pénurie d'organes, expliquent les chercheurs.

S'il était mis au point chez l'homme, le «cœur bioartificiel» pourrait augmenter le nombre de cœurs disponibles pour une transplantation en allongeant la durée d'utilisation de l'organe après le décès du donneur (aujourd'hui de 4 heures au maximum).

Les travaux des chercheurs de l'Université du Minnesota ont pour le moment porté sur des rats et des cochons. Ils ont réussi à obtenir, en laboratoire (pas chez un animal vivant) un cœur battant de rat, en utilisant le cœur d'un animal mort comme «structure».

Pour ce faire, ils ont éliminé la totalité des cellules de cet organe, grâce au procédé dit de «déchellulisation», ne laissant que «la matri-

ce extracellulaire», l'échafaudage sur lequel reposent les cellules. Ils ont ensuite injecté dans cette matrice des «cellules progénitrices» issues de cœurs de rats nouveaux-nés et ont placé cette structure dans une préparation stérile.

Cœurs bioartificiels

Quatre jours après, des contractions étaient observées et huit jours après, le cœur avait une fonction de pompe équivalente à environ 2 % de la fonction d'un cœur adulte. Des résultats prometteurs, selon les chercheurs, pour une expérience de faisabilité du principe et qui doivent maintenant être améliorés.

«Quand nous avons vu les premières contractions, nous sommes restés sans voix», a commenté Harald C. Ott.

«C'est un des deux grands moments de ma vie, a confié à l'AFP Doris Taylor. Le premier était en 1997 quand j'ai vu des cellules se développer dans un cœur de lapin après un infarctus.»

Les chercheurs veulent maintenant optimiser leurs travaux, avec l'objectif de transplanter ces cœurs bioartificiels afin d'explorer leur fonctionnalité «in vivo».

Ils ont bon espoir que cette avancée pourra avoir des développements dans la chirurgie de transplantation, pour le cœur, mais aussi d'autres organes. Un cœur bioartificiel créé à partir des cellules du receveur devrait avoir moins de risques de rejet. Une fois en place, il devrait, en théorie, être nourri, régulé et régénéré de la même façon que l'organe d'origine.

Agence France-Presse

Bois d'œuvre

Un groupe américain
critique le fonds Harper

Toronto — L'annonce faite la semaine dernière par le premier ministre fédéral Stephen Harper d'un fonds de soutien d'un milliard de dollars visant à venir en aide aux collectivités en difficulté et aux travailleurs au chômage dans les secteurs de la foresterie, de la pêche et de la fabrication, notamment, fait rager un groupe de l'industrie américaine du bois d'œuvre.

La U.S. Coalition for Fair Lumber Imports, organisation parmi les plus critiques des politiques canadiennes en matière de commerce du bois d'œuvre, a affirmé dans un communiqué de presse diffusé hier qu'elle examinait de près le fonds en fiducie nationale pour le développement communautaire projeté par Ottawa.

L'organisation, dont le siège se trouve à Washington, qui représente de petits et gros producteurs américains de bois d'œuvre, s'est dite «profondément préoccupée» par le fait que les autorités entendent se servir du fonds «pour venir en aide au secteur forestier dans les conditions difficiles [actuelles] du marché».

«Lorsqu'un milliard de dollars est réparti dans un secteur, cela soulève de toute évidence des inquiétudes», a affirmé à *La Presse canadienne* le directeur général de la coalition, Zoltan van Heyningen, lors d'un entretien accordé depuis la capitale américaine.

«Nous aimerions seulement nous assurer que ce n'est pas une façon de décharger les entreprises de leurs obligations ou responsabilités financières sous la forme de subsides», a-t-il ajouté.

Dans le communiqué publié par le groupe, le président de ce dernier, Steve Swanson, a indiqué que «Nous soupçonnons fortement que l'argent prétendument destiné aux travailleurs sera utilisé afin de réduire les obligations des entreprises canadiennes du [secteur du] bois d'œuvre, ce qui irait à l'encontre de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux.»

Le groupe a rappelé qu'en vertu de l'entente signée en 2006 par le Canada et les États-Unis, il était interdit au gouvernement fédéral de subventionner l'industrie canadienne du bois d'œuvre.

M. Van Heyningen a indiqué que les avocats de l'organisation examinaient le fonds en fiducie annoncé par le premier ministre Harper. Il n'était cependant pas prêt à accuser le gouvernement canadienne d'enfreindre les dispositions de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux.

«Nous avons de sérieuses préoccupations et nous allons regarder cela de très près, a-t-il dit. Mais avant de dire "Vous violez X, Y ou Z", nous souhaitons avoir l'occasion d'examiner [le fonds] de très près.»

La Presse canadienne

Document du Centre canadien des politiques alternatives

Les baisses d'impôt pourraient créer
un déficit au fédéral

JULIAN BELTRAME

Ottawa — Les récentes réductions fiscales du gouvernement fédéral sont si importantes que même un léger fléchissement de l'économie pourrait se traduire par le premier déficit budgétaire en plus d'une décennie, prévient un rapport qui doit être rendu public aujourd'hui.

Le document du Centre canadien des politiques alternatives, un organisme de gauche, constate que les réductions du budget d'octobre dernier, additionnées aux réductions précédemment annoncées par le gouvernement de Stephen Harper, coûteront 40,2 milliards de dollars au Trésor fédéral à la fin du cycle de cinq ans.

«La mise à jour relative à la situation financière est survenue à un moment où ils croyaient que le pire de la crise financière et du ralentissement aux États-Unis était passé»,

commente l'économiste Marc Lee, qui a rédigé l'étude pour ce groupe d'experts, habituellement critique des politiques fiscales et de dépenses des conservateurs.

«Alors, il ne faudrait pas un gros repli de la croissance économique pour que le budget replonge en déficit. C'est possible qu'ils aient mal calculé, ou il pourraient faire valoir que les baisses d'impôt sont exactement ce dont l'économie a besoin alors qu'elle se dirige vers une récession.»

Le document se base sur les prévisions de dépenses du gouvernement contenues dans la mise à jour de l'automne dernier, mais il y substitue quatre scénarios de croissance du produit intérieur brut (PIB) — chacun plus sombre que le précédent — au lieu des prévisions gouvernementales, qui apparaissent aujourd'hui plutôt optimistes.

Le constat le plus surprenant est qu'il ne faudrait pas nécessairement que le Canada connaisse une

récession — soit deux trimestres consécutifs de contraction de l'économie — pour que le gouvernement fédéral renoue avec les déficits budgétaires.

Un taux de croissance nominal du PIB de moins de 2,65 % en 2008 (ou un taux de croissance réel de 0,65 % lorsqu'on déduit l'inflation, qui est d'environ 2 %), entrainera un déficit pour l'exercice financier 2008-09, conclut le rapport.

Surplus faible

Or la semaine dernière, les responsables des finances ont réduit les prévisions pour la croissance réelle en 2008 à un peu plus de 2 %, excluant l'inflation, par rapport à une projection antérieure de 2,4 %. La plus grande partie de cette croissance proviendra des provinces de l'Ouest et de leurs riches ressources énergétiques.

Bien que le gouvernement fédéral ait engendré un excédent de

près de 14 milliards au cours de l'exercice 2006-07 — d'abord attribuable à la hausse des recettes fiscales provenant des impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises — le ministère des Finances projette un surplus relativement faible de 3,3 milliards pour l'année budgétaire en cours, qui prend fin le 31 mars prochain.

La suite dépendra en bonne partie de la gravité du ralentissement aux États-Unis et de son impact sur les exportations canadiennes. Si les difficultés du secteur manufacturier au Québec et en Ontario, notamment, s'accroissent, et que les pertes d'emplois du secteur industriel ne sont pas compensées par une croissance dans les secteurs de la finance, du gouvernement, de la santé, de l'énergie et des ressources, les finances du gouvernement fédéral subiront un resserrement.

La Presse canadienne

Patiner malgré tout...



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

EN PLUS de la glace des patinoires de la Ville, les pluies des derniers jours avaient fait fondre les espoirs des patineurs de pouvoir s'adonner à leur sport favori en ces temps de redoux. Cependant, malgré des températures légèrement au-dessus des normales, des amateurs de l'hiver ont pu patiner hier sur la glace lisse de la patinoire réfrigérée du Marché Bonsecours dans le Vieux-Port de Montréal... et faire un pied de nez à Dame Nature.

GM veut produire un éthanol
de deuxième génération

Detroit — Le constructeur automobile américain General Motors (GM) a dévoilé hier à Detroit un partenariat avec une petite société américaine, Coskata, qui a mis au point un processus de production d'éthanol de deuxième génération, dérivé de divers types de déchets.

«Nous travaillons avec Coskata à rendre cette technologie opérationnelle le plus tôt possible», a indiqué le PDG de GM, Rick Wagoner, lors d'un point de presse.

Le processus mis au point par Coskata, une société basée dans l'Illinois, «permet de produire de l'éthanol à un coût de moins d'un dollar le gallon» de carburant, a assuré M. Wagoner, précisant que ce carburant propre nécessitera également moins d'un litre d'eau par gallon d'éthanol, comparé à 34 litres d'eau pour l'éthanol dérivé des céréales.

Comparé aux carburants traditionnels dérivés du pétrole, l'éthanol mis au point par Coskata promet de réduire les émissions de gaz à effets de serre, responsables du réchauffement climatique, de 84 %.

L'éthanol est «une technologie d'interim», a souligné le PDG de GM, alors que le constructeur mise à plus long terme sur des véhicules électriques pour mettre un terme à la dépendance au pétrole, qu'ils soient hybrides ou fonctionnant à

100 % à l'électricité grâce aux piles à combustible (hydrogène).

Pour l'heure, GM estime que la planète est encore trop peu équipée en infrastructures et en véhicules permettant un développement plus rapide des technologies propres. «Moins de 1 % des 820 millions de voitures et véhicules lourds circulant dans le monde sont équipés de motorisations hybrides ou de piles à combustibles». À ce rythme, «il va nous falloir 12 ans pour remplacer la plupart des véhicules en circulation par de nouveaux, économes en énergie», a-t-il averti.

Se rapportant au marché américain, le PDG a déploré que «moins de 1 % des 170 000 stations d'essence du pays fournissent du carburant E-85», le standard pour l'éthanol. Il est temps que le gouvernement américain résolve le problème» par des incitations fiscales ou la législation.

Pour ce qui est des véhicules mis au point par GM, 25 véhicules du constructeur, fonctionnant avec une technologie «verte», seront commercialisés dans le monde en 2008, toutes technologies confondues. Pour le seul marché américain, GM offrira d'ici la fin 2008 huit modèles hybrides, et espère en mettre 16 autres sur le marché d'ici les quatre prochaines années.

Agence France-Presse

Des milliers
d'autochtones sont
toujours absents du
recensement canadien

SUE BAILEY

Ottawa — Même si les autochtones ont été plus nombreux que jamais à accepter de participer au recensement en 2006, plusieurs des réserves les plus peuplées au Canada ont néanmoins été écartées dans le processus.

Statistique Canada dévoile aujourd'hui ses données sur le nombre de personnes recensées comme faisant partie des Premières Nations, soit les Amérindiens, les Métis et les Inuits. Il s'agit du premier de quatre rapports qui seront rendus publics cette année et qui aborderont des thèmes allant de l'éducation des autochtones à leur revenu, en passant par leur travail.

Bien que la participation des autochtones ait progressé au fil des ans, des milliers d'entre eux ne sont toujours pas pris en compte parce qu'ils sont sans-logis, en prison ou qu'ils ont refusé de collaborer.

Le chef de Kanesatake, Clarence Simon, explique que si sa localité fait partie du groupe des 22 territoires autochtones qui ne sont pas inclus dans le recensement, c'est parce que les membres de son peuple ne se considèrent pas comme des Canadiens, mais bien des Amérindiens. «Nous ne sommes pas des citoyens canadiens», affirme-t-il, ajoutant que les fonctionnaires de Statistique Canada devraient pouvoir comprendre cela.

Des données précises sont importantes pour permettre le financement fédéral pour le logement, la santé, l'éducation et les services sociaux prévus dans les traités.

Or, plusieurs bandes à court d'argent sont méfiantes quant à l'usage possible des données recueillies. Ils avancent par ailleurs que le ministère des Affaires indiennes collecte de toute façon des données sur ses membres annuellement.

«Le Conseil a des choses beaucoup plus urgentes à faire», soutient le chef du territoire mohawk de Tyendinaga à l'ouest de Kingston, en Ontario, Don Maracle.

Techniques
d'échantillonnage

Le directeur responsable du recensement de 2006 chez Statistique Canada, Anil Arora, affirme

que 98 % des membres des Premières Nations collaborent. Son service préfère d'autre part privilégier le travail de proximité que la voie juridique.

Il assure que le personnel du recensement a déployé des efforts particuliers dans les refuges pour sans-abri, et que les personnes vivant dans des institutions comme les prisons sont comptées, bien que les informations spécifiques sur leur identité ne soient pas isolées.

Les techniques d'échantillonnage permettent de fournir de bons résultats, assure M. Arora. «Nos estimations sont très solides.»

Au Canada, la collecte de données tente de dresser un portrait aussi fidèle que possible de la population du pays. Or, en dépit de l'embauche d'employés autochtones, les membres des Premières Nations sont de nouveau sous-estimés.

Avec ses 2000 membres, Kanesatake fait partie des territoires autochtones les moins peuplés des 22 absents du recensement. Akwesasne et Kahnawake au Québec, Little Buffalo en Alberta, Esquimalt en Colombie-Britannique et les six nations de Grand River près de Brantford, en Ontario, en font également partie.

Des milliers d'autres n'ont pas été spécifiquement comptés en tant qu'autochtones, parce qu'ils n'avaient pas d'adresse permanente ou qu'ils étaient derrière les barreaux. «Nous pensons qu'ils sont vraiment sous-représentés», affirme Peter Dinsdale, directeur exécutif de l'Association nationale des centres d'amitié. «Cela étant dit, ce sont tout de même les meilleurs chiffres que nous ayons eus jusqu'à présent.»

Le recensement parvient à atteindre de plus en plus de gens, croit Nancy Zukewich, de Statistique Canada. Alors que les statistiques étaient incomplètes pour 77 territoires en 1996, ce chiffre est descendu à 30 en 2001.

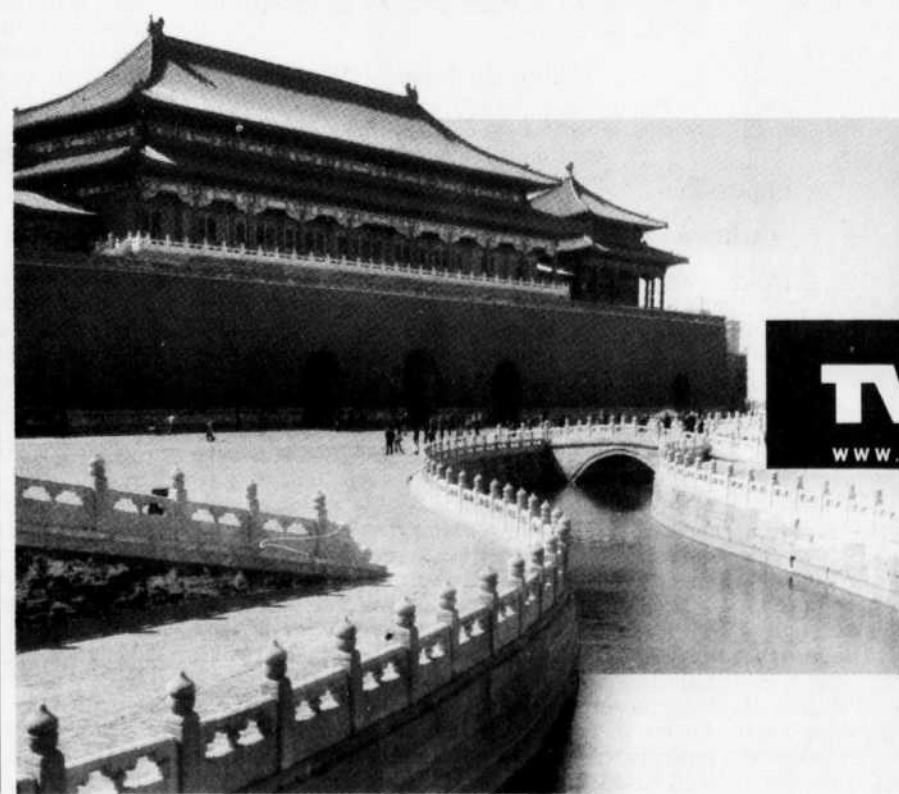
Près de 1,3 million de personnes rapportaient avoir des origines autochtones en 2001, soit 4,4 % de la population. La proportion était plutôt de 3,8 % en 1996.

La Presse canadienne

EN BREF

Antarctique : fonte
des glaces accélérée

Paris — La fonte des glaces s'est accélérée de 75 % en dix ans le long des côtes du continent antarctique, atteignant en 2006 quelque 192 milliards de mètres cubes, une quantité suffisante pour noyer sous 4,6 mètres d'eau l'ensemble des Pays-Bas, selon une étude publiée hier dans la revue *Nature Geoscience*. Cette fonte des glaces est concentrée en aval des glaciers sur l'ouest du continent (132 milliards de m³ avec une marge d'erreur de plus ou moins 60 milliards) et la péninsule antarctique (60 milliards de m³ avec plus ou moins 46 milliards de m³ de marge d'erreur), ont constaté Eric Rignot, du Jet Propulsion Laboratory de la NASA et son équipe internationale de chercheurs. Sur l'est du continent, en revanche, la calotte glaciaire est restée stable. — AFP



La Cité interdite, l'héritage de Confucius, la préparation des Jeux olympiques... Un fascinant voyage dans la Chine d'hier et d'aujourd'hui.

TV5
WWW.TV5.CADES RACINES
ET DES AILES

CE SOIR 20h

ÉDITORIAL

Le courage de l'échec

La ministre de l'Éducation prépare un plan d'action pour améliorer la réussite en français des élèves québécois. Il faut souhaiter aux générations à venir que cette énième politique, déclinée sur le thème des ratés de notre langue, permettra de voir grand et qu'elle sera portée par un courage inédit: celui d'affronter l'échec.

C'est une éternelle rengaine, qui fait mal chaque fois qu'on la reprend. Les résultats insatisfaisants, voire désastreux, des élèves en français écrit heurtent douloureusement la qualité de notre langue, que le Québec, plus qu'ailleurs, porte comme un étendard. L'école s'acquie très mal de cette première obligation qu'est l'apprentissage des rudiments du français écrit et oral. Une autre livraison de mauvaises notes a convaincu l'an dernier le ministère de l'Éducation de soumettre cet éternel malaise aux réflexions d'un comité d'experts dirigé par l'actuel président du Conseil supérieur de la langue française, le linguiste Conrad Ouellon. Ses conclusions, déjà présentées à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, doivent inspirer un plan d'action fort attendu.

Le problème a beau être associé à une rengaine, pour le régler, le gouvernement ne peut se permettre de faire dans la redite. D'autres avant lui ont produit plans et politiques dans l'espoir de donner leur envol à des étudiants en leur fournissant l'essentiel: la capacité de lire et d'écrire.

Au début des années 1960 déjà, le célèbre Rapport Parent formulait sa mise en garde: «L'école aura beau faire, le français utilisé au Québec continuera de se détériorer de façon lamentable si on n'adopte pas rapidement des mesures énergiques et dynamiques pour en sauvegarder et en élever la qualité.»

Trente ans plus tard, le ministre de l'Éducation d'alors, Michel Pagé, publiait un court plan intitulé *Pour une langue belle*, destiné à bonifier l'enseignement du français dans le but d'éradiquer les lacunes. Pour lutter contre les démons de l'époque — l'audiovisuel et l'informatique —, on préconisa le retour aux grands classiques de la littérature.

Aujourd'hui, au considérable espace occupé par la technologie dans l'apprentissage s'ajoute un nouveau tentateur, celui-là nommé réforme.

La réforme de l'éducation n'a certes pas inventé les faiblesses des élèves québécois en français écrit. Mais, au lieu de corriger ce désolant tableau, comme elle le promettait haut et fort, elle semble avoir laissé les choses se dégrader tristement. Cette déconvenue inacceptable s'est faite malgré les constats des États généraux sur l'éducation, qui ont placé un accent prioritaire sur l'enseignement du français.

Pour remédier aux errements des élèves — il n'est plus exagéré d'évoquer des étudiants ayant réussi leurs études primaires, secondaires et collégiales, mais peinant à produire ou à comprendre un texte —, il faudra oser frapper fort et partout, et bien plus qu'en rétablissant une dictée ayant prétendument disparu.

Miser sur la lecture chez les plus petits du primaire. Regarnir les bibliothèques, à coups de généreux millions. Espérer le minimum? Un dictionnaire et une grammaire dans chaque classe et, pourquoi pas, dans chaque pupitre? Étendre la maîtrise du français à tout l'apprentissage, plutôt que de la cantonner aux seuls cours de français.

Il faudra oser mesurer l'effet pervers que peut avoir en classe ordinaire une mauvaise intégration des élèves en difficulté, faute de ressources. Oser aussi remettre en question les modes d'évaluation préconisés par la réforme, au-delà d'une secousse portée sur le bulletin.

Mais le gouvernement dévoilera son véritable courage lorsqu'il osera, ironiquement et paradoxalement, vivre avec l'échec. Lorsqu'il cessera, en effet, de pratiquer la promotion automatique et la délivrance de diplômes au rabais, quitte à montrer le fiasco dans toute son ampleur. Lorsqu'il retiendra des élèves plutôt que de les laisser se hisser dans la chaîne de l'éducation, pour tomber ensuite de plus haut.

A un autre tournant d'un ennuyeux cercle vicieux (l'élève formé par un enseignant lui-même mal préparé), il devra même se résigner à affronter l'immense problème de la sélection des futurs maîtres, dont on dit que la moitié aurait une connaissance insuffisante du français. Un examen national est attendu en septembre, dont l'objectif est évidemment de relever les exigences.

Les conséquences de ce nivellement par le haut sont évidentes: pendant plusieurs années, il y aura un risque de perdre au combat des mots un certain nombre de futurs maîtres au français hasardeux. Subsiste le danger de vivre avec un effondrement des taux de diplômés, car le resserrement des exigences pourrait entraîner, sans qu'on puisse l'empêcher, une franche débâcle. Mais l'échec, s'il sert ensuite à se relever plus grand et plus fort, n'est plus à éviter.

machouinard@ledevoir.com



Marie-Andrée Chouinard

STÉPHANE DION DE PLUS EN PLUS PRÉSENT DANS LES ÉMISSIONS D'HUMOUR ET DE VARIÉTÉS...



LETTRES

L'UQAM est une université

Le rapport de la firme PriceWaterHouseCoopers sur l'état de l'UQAM est une grossière aberration. Novice en matière d'universités, le sous-traitant privé coupe au plus court: selon la firme, on devrait attendre des professeurs d'université qu'ils ne se consacrent qu'à l'enseignement. Cette prémisses ignore qu'un professeur est aussi tenu de mener des recherches d'envergure et d'animer les cycles supérieurs, entre autres choses. Il ne s'agit pas là de tâches marginales, mais de missions centrales pour toutes les véritables universités du monde.

Recentrer le travail des professeurs sur le seul enseignement reviendrait à faire de l'UQAM une simple université de premier cycle, à peu de choses près. Tous ceux qui se sont opposés à cette option en septembre dernier doivent en être bien conscients. Quant à la ministre Courchesne et au recteur Corbo, qui avaient aussi rejeté cette hypothèse, ils doivent, ne serait-ce que par souci de cohérence, se distancier l'un et l'autre de cet aspect du piètre rapport de leur sous-traitant.

Julien Prud'homme
Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)
Montréal, le 10 janvier 2008

Ahurissant aveuglement

Sans vouloir offenser Jean Berthiaume de Contrecoeur («Le monde a bien changé M. Larose», *Le Devoir* du 11 janvier 2008), j'aimerais lui rappeler que le fédéralisme canadien, qu'il qualifiait sans le nommer de «pragmatique» et qu'il comparait hier dans ces pages au «TGV de la modernité» est aussi en fait, ne lui en déplaise, une idéologie. Au Canada, elle détient en pratique le pouvoir depuis 140 ans, ce qui lui confère une aura de respectabilité.

Le fédéralisme n'est cependant pas substantiel à la condition québécoise; nous n'y

sommes pas soumis définitivement; il est tout sauf immuable. Si la souveraineté est si rétrograde, peut-il me dire pourquoi, en 50 ans, le monde est passé de cent à plus de deux cents pays indépendants? Des confettis comme le Belize, l'Erythrée et la Lettonie sont depuis peu indépendants; même la macédoine des Balkans redevient multicolore...

N'est-ce pas précisément une «idéologie» que de croire que le statut de pays est bon pour tout le monde, y compris le Canada, mais fondamentalement mauvais pour le Québec? Bon sang! Qu'avons-nous donc fait au bon dieu pour mériter de croupir éternellement dans une condition de subordination? Et quel calvaire que d'avoir par surcroît à endurer les leçons de morale des fédéralistes de votre acabit, prompts à oublier que ce sont eux qui ont les premiers «usurpé la démocratie pour leur cause». Il est toujours ahurissant de constater à quel point l'idéologie peut aveugler les plus vertueux partisans du statu quo.

Jean-François Vallée
Québec, le 11 janvier 2008

De la gauche au populisme

Comment un écrivain connu s'étant toujours défini comme indépendantiste et socialiste en arrive-t-il à appuyer une formation politique de droite? On pourrait dire par stratégie ou encore par opportunisme. Mais comment arrive-t-on à le faire lorsqu'on récidive dans l'appui à ce parti plus de neuf mois après l'élection?

Probablement parce qu'on n'a jamais été à gauche, mais populiste, ce qui n'est pas la même chose. VLB nous présente les députés de l'ADQ comme les représentants du «vrai-peuple: béotiens mais de «bonnes personnes». Comme argument politique, ce n'est pas très fort. Notre écrivain devrait savoir que ce n'est pas l'origine de classe qui est garante des orientations politiques. Tous les courants populistes de droite se sont toujours appuyés sur une plé-

be pour adopter des positions réactionnaires qui dessert cette même plèbe et sert les intérêts des classes dominantes. Alors que les formations progressistes ont rassemblé un large faisceau d'intérêts, une véritable coalition qui avait pour but de rendre la vie en société moins dure, plus humaine.

L'ADQ est un parti néo-duplessiste, et VLB en est le seul intellectuel à s'en faire le défenseur, et il en a parfaitement le droit. Toutefois, il aurait intérêt à nous préciser ses propres revirements idéologiques sous peine de ne pas être pris au sérieux lorsqu'il aborde les questions sociales et politiques.

Denis Veillette
Trois-Rivières, le 10 janvier 2008

Non aux Têtes à claques

Je n'y comprends rien. Les *Têtes à claques* ont un très gros succès en France (ils font un «tabac»). Le très sérieux quotidien *Le Monde* les encense. J'ai vu récemment à la télévision de Radio-Canada deux clips de ces *Têtes*. Le tout s'est révélé un ramassis de propos vulgaires, scatologiques, truffés d'anglicismes et de sacres, et sexistes. Je n'en revenais absolument pas, et en plus ces clips passaient à une heure de très grande écoute et étaient donc accessibles aux enfants.

Je ne comprends pas non plus que personne à Radio-Canada n'ait tiqué devant des propos aussi scabreux. Pendant ce temps, nos élites affirment que le français est mal parlé au Québec dans les écoles et ailleurs, que cela affaiblit notre culture, qu'il faut absolument faire quelque chose, etc. Mais comme c'est bien reçu à Paris... Le Québec, le pays des contradictions! Mais la vulgarité demeure la vulgarité, peu importe le continent où elle officie. Les *Têtes à claques* n'ont pas leur place à la télévision d'État.

Michel Label
Entrelacs, le 7 janvier 2008

LIBRE OPINION

ReJoyce! ReJoyce!

PIERRE LANDRY

Ex-rédacteur en chef du Mouton NOIR, écrivain et directeur général du Musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup

Cinq jours. C'est le délai que m'avait laissé Victor-Lévy Beaulieu pour passer à travers ce volumineux manuscrit de près de 1100 pages! Cinq jours! Cinq jours pour piéger la coquille, traquer la faute de frappe, débutsquer la moindre erreur typographique qui aurait pu malencontreusement se glisser ici et là au fil de l'incroyable enfilade de caractères et de signes qui constituent la fibre première de cette œuvre monumentale. Responsabilité énorme puisque j'étais en principe le dernier à effectuer ce parcours avant que les rotatives ne se mettent à tourner. Posé sur ma table de travail, le jeu d'épreuves formait une masse faisant plus d'un pied d'épaisseur. Cinq jours... Épreuve avez-vous dit?

En théorie, lorsqu'un correcteur révise un texte à ce stade ultime de la «chaîne de production», il ne doit pas porter attention au sens qui se dégage de l'amas de signes qui défilent sous ses yeux mais plutôt parvenir à en faire totalement abstraction pour se concentrer uniquement sur le juste agencement «mécanique» de chacune des composantes de l'ensemble. Il se métamorphose en une espèce de scanner dont la fonction ne consiste qu'à déceler les anomalies qui pourraient spoiler le tout.

J'avoue ici avoir commis une faute professionnelle. Il m'a été tout à fait impossible d'atteindre ce degré de distanciation. J'ai été happé, aspiré, avalé par le sens. Tout en m'acquittant tout de même le plus adéquatement possible de la responsabilité qui m'avait été dévolue, je n'ai pu faire autrement que d'entrer de plain-pied dans cet univers fascinant et foisonnant. Impossible de lire à froid et de m'en tenir au strict plan du si-

gnifiant. C'est de la chair vive qui m'attendait ici, et comme l'a dit l'autre il y a de cela bien longtemps, la chair est faible hélas!

Une mécanique à deux temps

J'avoue en connaître peu de James Joyce. *Gens de Dublin, Portrait de l'artiste en jeune homme*, c'est dans leur version française que j'ai lu ces deux œuvres me réservant *Ulysse* et *Finnegan's Wake* pour un moment où je serais davantage aguerri à l'univers de Joyce. Ma mère étant d'ascendance irlandaise, il est cependant évident que tout ce qui concerne la «verte Éire» m'interpelle et me fascine au premier plan.

D'autre part, si le regard que pose VLB sur ces deux univers ne s'était limité qu'à une espèce de dissection froide et cartésienne comme le sont le plus souvent les essais littéraires, il n'aurait sans doute été relativement facile de garder une certaine distance, de parcourir et corriger ces pages avec détachement, m'acquittant d'un simple devoir au meilleur de mes connaissances. Mais VLB nous a mis au parfum depuis bel le lurette, il ne faut pas compter sur lui pour accoucher de traités qui suppriment l'ennui ou ne distillent qu'une liqueur acide réservée à l'élite intellectuelle ou aux plus pointus des cliniciens.

De fait, on pourrait même avancer que VLB a inventé un nouveau genre littéraire dont il transforme et peaufine la manière depuis des décennies. Qu'il les qualifie simplement d'essais (Hugo, Melville, Ferron), d'«essai-poulet» (Jack Kérouac), d'«essai-journal» (Tolstoï), de «romancerie» (Voltaire) ou d'«essai hilarare» (Joyce), les ouvrages que VLB consacre aux auteurs dont il scrute la vie et l'œuvre se présentent toujours sous un double jour. On y

découvre en effet tout ce que l'on serait en droit de s'attendre à trouver dans un essai «normal»: mise en contexte, commentaires, analyse, regard critique, etc.; mais ces livres recèlent de plus une dimension absolument non conforme au genre en se doublant d'une structure narrative qui procède davantage du roman.

Irlande de James Joyce

Ainsi, dans son *James Joyce, l'Irlande, le Québec, les mots*, le lecteur est d'entrée de jeu mis en présence du narrateur Abel qui soliloque et devise sur la mort de son père. La partie romancée de l'œuvre se construit donc à partir de ce décès qui oblige une famille hautement dysfonctionnelle à se rameuter pour les funérailles. Et au cœur même de ce récit initial, que l'on pourrait croire à haute teneur autobiographique, sont graduellement saupoudrées les premières références à l'Irlande et à Joyce.

Ainsi s'amorce et se met en branle une phénoménale mécanique à deux temps, d'une robustesse et d'une fiabilité à toute épreuve, semblable à ces vieux tufs-tufs, ces moteurs stationnaires qui battaient le grain sans défailir d'une noirceur à l'autre (et c'est un peu cela qui est mis en scène ici, la noirceur du récit, la noirceur de l'histoire de l'Irlande).

Les chapitres se succèdent, l'un davantage centré sur Joyce, l'autre replongeant dans les abysses du drame familial et chacun de ces deux univers interpelle et sollicite le lecteur, si bien qu'il demeure toujours sur sa faim, avide d'en savoir encore plus sur les grands mythes irlandais lorsque la mère reptilienne s'incruste dans le quotidien du narrateur, impatient de connaître la suite de ce segment

d'une saga dont seul VLB a les secrets au moment où l'auteur cherche à pénétrer les arcanes d'*Ulysse* ou de *Finnegan's Wake*.

Contamination du récit

Mais là où réside l'infinie subtilité de cette structure bipolaire, c'est dans la «copénétration» permanente des deux univers mis ici en parallèle. De fait, le récit ne serait qu'une mise en abîme des événements marquants de la vie même de Joyce, une sorte d'illustration fictive des informations de nature plus factuelles qui nous parviennent dans ces portions du texte consacrées à la biographie de l'exilé irlandais.

La méthode véléblanchiste (adjectif dérivé de VLB...) serait donc de plancher et de s'imbiber de son sujet au point de le devenir, si bien que tout dans ce livre est à la fois VLB et tout est à la fois Joyce. Cette immense machine à ingérer qui a buté sur Joyce sans préavis, au tout début de son apprentissage de lecteur, cette formidable mémoire qui a assimilé non seulement le corpus d'un des auteurs les plus complexes à s'être attaqué à la langue anglaise, mais aussi la plus vaste partie du métatexte et de l'appareil critique greffés à son œuvre de même que tous les ouvrages majeurs consacrés à l'histoire de l'Irlande, cet écrivain rend enfin «dans ces grosseurs» le fruit d'une cogitation qu'il rumine depuis des décennies. Et le produit qu'il nous livre ainsi, cette créature multiforme qui aurait pu avoir tous les attributs du monstre le plus rebutant dans les enjeux étaient considérables, cet «essai hilarare» demeure page après page d'une lisibilité, d'une cohérence, d'une jouissance de lecture permanente.

Et cela même lorsque votre fonction première consiste à ne lire que pour chercher la petite bête noire. La bête est bien noire en effet, mais elle n'a rien de petit. De fait, voici le seul attribut qui puisse vraiment lui convenir: magnifique.

IDÉES

L'odyssée de Robert Latimer

JACQUES GAGNÉ

Professeur retraité de la Faculté de droit
de l'Université Laval

Le 4 décembre 2007, un comité de la Commission nationale des libérations conditionnelles a refusé à Robert Latimer une libération de jour. Un autre recalage, qui fait suite au premier: le 18 janvier 2001, la Cour suprême lui refusait en effet une exemption constitutionnelle. Vendredi prochain, Latimer aura été emprisonné durant sept ans, soit les trois quarts de sa sentence. Le détenu demandait un transfert dans une maison de transition pour continuer à purger sa peine.

Latimer était le père de quatre enfants. Trois d'entre eux étaient normaux, mais l'aînée Tracy souffrait d'une paralysie cérébrale depuis sa naissance, et sa capacité mentale équivalait à celle d'un enfant de quatre mois. Elle était paralysée et incapable de se mouvoir. Le père jugea que sa fille, alors âgée de douze ans, ressentait des souffrances intolérables et décida, sans impliquer son épouse, de mettre fin à ses jours en l'empoisonnant au monoxyde de carbone.

Un risque inacceptable

Le principe essentiel, susceptible de guider la Commission nationale des libérations conditionnelles dans l'octroi d'une libération, consiste à évaluer si le détenu peut représenter, par un élargissement total ou partiel, «un risque inacceptable pour la société». Cette crainte ne s'applique pas au cas présent. Latimer a tué sa fille par compassion. Sa remise en liberté ne comporte aucun élément de dangerosité et au surplus, le problème d'une récidive ne se pose pas.

Cette perception semble s'être dégagée d'un sondage effectué par la maison Angus Reid et publié dans le *Globe and Mail* en 1999, soit après le second procès subi par Latimer. 73 % de la population sondée concluait alors que l'inculpé devait encourir une sentence moindre que la peine minimale de dix ans d'emprisonnement alors que seulement 23 % préférerait s'en tenir à l'application rigoureuse de la loi. Un nouveau sondage favoriserait encore davantage l'accusé.

L'absence de remords

La présidente du comité, Kelly-Ann Speck, a reproché au détenu de ne pas avoir su profiter de son incarcération pour développer une autocritique de son comportement et de n'avoir pas compris que la loi existe «pour protéger les personnes les plus vulnérables». Latimer répondit «qu'il ne se sentait toujours pas coupable de son geste et que sa fille n'aurait pas voulu souffrir davantage». Latimer n'est pas un psychopathe et la recommandation du comité qu'il soit contraint à suivre des séances de thérapie est déplacée.

Il est permis d'être en désaccord avec son geste, mais il est interdit de douter de la sincérité de l'affection qu'il a toujours témoignée à sa fille durant les douze années de son existence. L'état de Tracy commandait de la part de ses proches des soins constants et héroïques. Le fait pour Latimer d'interrompre ses souffrances constituait de son point de vue un acte de compassion et d'amour. La Commission n'avait pas à assujettir sa libération à l'aune d'une contrition extorquée.

La réclusion additionnelle du détenu risque au surplus d'être inutile et stérile. Latimer sera admissible à une nouvelle demande de libération dans deux ans. Il reviendra devant la Commission avec la même conviction qu'il a bien agi avec sa fille. Cette reconduction carcérale a aussi pour effet de retarder sa réintégration dans la société.

Une peine cruelle et inusitée

La clause protectrice prévue à l'article 12 de la Charte canadienne des droits et libertés se lit comme suit: «Chacun a droit à la protection contre tous traitements ou peines cruels et inusités.» L'article 12 a pour objectif d'éliminer le prononcé de sentences inmodérées. La Cour suprême l'a définie dans le passé comme une peine excessive au point d'être incompatible avec la dignité humaine ou une peine exagérément disproportionnée à ce qui aurait été approprié.



SOURCE CANAL D

Robert Latimer en compagnie de sa fille Tracy, qui souffrait de paralysie cérébrale. Vendredi, cela fera sept ans que Latimer est emprisonné pour avoir empoisonné sa fille au monoxyde de carbone.

Le 18 janvier 2001, la Cour suprême a décidé unanimentement que la peine minimale de dix ans imposée à Richard Latimer à la suite d'une condamnation pour meurtre au second degré ne contrevient pas à l'article 12 de la Charte et par conséquent, qu'aucune exemption constitutionnelle ne pouvait lui être accordée. Avant de statuer ainsi, les sept juges avaient pourtant tracé un parallèle entre les circonstances aggravantes et atténuantes pour conclure que les dites circonstances s'entre-croisaient et s'équilibraient. La Cour aurait donc pu accorder le bénéfice du doute à l'accusé, tout en ajoutant comme circonstance atténuante le fait pour l'appelant d'avoir accompli seul son infanticide, évitant ainsi à son épouse d'être incriminée.

Il est permis
d'être en
désaccord
avec son
geste, mais
il est interdit
de douter de
la sincérité
de l'affection
qu'il a
toujours
témoignée
à sa fille

La faiblesse du jugement du haut tribunal du pays consiste d'avoir omis de distinguer entre le meurtrier qui tue autrui par compassion ou pitié et celui qui le devient sous l'égide de la haine ou de la cupidité. Tous les meurtres sont différents et ne sont pas motivés par des desseins identiques. Comme l'exprime avec justesse le pénaliste David M. Paciocco, les soumettre tous à une peine minimale similaire devient irrationnel et pervertit le processus judiciaire en le rendant inéquitable. La solution réside

dans le vouloir politique de lézarder le mur des peines minimales obligatoires pour y insérer des options sentencielles aptes à redonner aux tribunaux leur autonomie judiciaire.

La clémence royale

Faute d'avoir tranché la question éthique du meurtre par compassion, la Cour suprême a utilisé son pouvoir de référence et a laissé au pouvoir exécutif la responsabilité ultime de la sentence qui doit être imposée à l'inculpé. Fort de cet appui, le détenu aurait pu, après quelques années d'emprisonnement, s'adresser à la gouverneure en conseil pour obtenir un pardon. La prérogative de la clémence royale est régie par les articles 748 et 749 du Code criminel. Il est à prévoir que les membres du comité ministériel du Conseil privé constitué à cette fin auraient positivement réagi à sa requête, sans exiger nécessairement de sa part un acte de repentir. Rien n'interdit d'ailleurs au dit comité de provoquer *proprio motu* le processus de la clémence.

La réprobation morale de la communauté à l'égard du geste du condamné a eu amplement le temps de se manifester. Les représentants des personnes handicapées ont également eu le loisir d'exprimer leurs réserves et appréhensions. Le fait pour la gouverneure en conseil de gracier Robert Latimer n'aurait pas pour effet de déconsidérer l'administration de la justice et l'on peut présumer que cette décision serait favorablement accueillie par l'ensemble de la population.

Alstom contre la STM

La Cour
supérieure
favorise
une meilleure
gouverne

MICHEL FILION

Conseiller en gestion de projets et en bonne gouvernance

Mardi dernier tombait le jugement de la Cour supérieure du Québec dans la cause opposant Alstom à la Société de transport de Montréal (STM) sur l'octroi d'un contrat de 1,2 milliard de dollars de gré à gré à Bombardier pour la construction de 336 voitures de métro. La décision conjointe de la STM et du gouvernement du Québec a été jugée non conforme à la loi.

Il y a de quoi se réjouir de cette décision du juge Joël Silcoff.

Les règles

Rappelons que le processus de passation de marché pour l'acquisition de biens publics a pour objectif d'assurer la meilleure valeur des actifs acquis. Qu'est-ce que cela veut dire? Si l'on place plusieurs producteurs en concurrence sur la base de spécifications techniques précises, ces producteurs développeront une offre qui se démarquera sur la base des coûts. Tout simplement, à qualité égale, le contrat est octroyé au moins cher.

A contrario, si l'on soustrait le contrat au processus normal, le prix s'ajustera sur la capacité de payer de l'acheteur (le modèle monopolistique s'applique). C'est-à-dire que nous paierons plus cher.

Trois manières de faire

Il y a trois façons de passer un marché:

■ un processus de gré à gré pour des contrats de petites tailles; sans appel d'offres, l'acheteur choisit un fournisseur. Ce processus ne s'applique habituellement au Québec que pour des sommes inférieures à 10 000 dollars;

■ un processus de passation des marchés avec appel d'offres national; l'acheteur définit un processus de sélection ouvert, transparent et publicisé au niveau national. Des fournisseurs internationaux peuvent participer, mais l'information n'est disponible que dans les médias nationaux. Ce type de méthode s'applique habituellement aux contrats qui sont susceptibles de ne pas intéresser les étrangers;

■ un processus de passation des marchés avec appel d'offres international; l'acheteur définit un processus de sélection ouvert, transparent et publicisé au niveau international. Tous les fournisseurs du monde ont accès à l'information. L'ensemble des législations nationales des pays du G7 et les accords de Marrakech (OMC) signés par le Canada, applicables par le gouvernement québécois, vont tous dans le même sens: un contrat de 1,2 milliard mérite un processus d'appel d'offres international.

La saine préoccupation des citoyens du Québec est d'obtenir le plus de retombées économiques, et tout particulièrement des emplois, grâce à cet investissement public. Pour répondre à cette préoccupation, il est possible — et tout à fait commun, d'ailleurs — de définir et d'intégrer certains critères d'évaluation permettant de favoriser le fournisseur qui emploie localement. Le mécanisme existe déjà, et il est internationalement reconnu.

Preuve d'influence politique

Alors que les cadres de la STM soutenaient publiquement le processus d'appel d'offres, le ministre Claude Béchard affirmait vouloir favoriser Bombardier. La STM a reconnu en Cour que son intention a toujours été d'aller en appel d'offres jusqu'à la réception d'un appel du sous-ministre adjoint des transports à la fin de l'année 2005.

La preuve révèle que c'est la politique du gouvernement de favoriser Bombardier avec ses installations à La Pocatière qui est à l'origine du renversement de la décision de la STM d'aller en appels d'offres. Ce sont les pressions politiques sur la STM qui ont retardé l'exécution de contrat de plusieurs mois; et non la décision judiciaire.

La décision du juge s'appuie sur un élément technique et non sur l'intérêt public: les vérifications faites par le ministère et la STM sur la présence ou non d'un autre fournisseur sur le territoire du Québec ne se sont pas faites avant la prise de décision et elles n'étaient pas suffisamment sérieuses, ni suffisamment documentées.

Même si la loi permet l'octroi d'un contrat de gré à gré, l'intérêt public commandait et commande toujours l'appel d'offres.



SHAUN BEST REUTERS

La STM souhaite faire construire 336 nouvelles voitures de métro.

À propos du mot «Haïtien»

JULIE MIVILLE-DECHÈNE

Ombudsman pour les Services français de la Société
Radio-Canada

Je tiens à rectifier les propos que Gil Courtemanche m'a attribués dans sa chronique du 22 décembre 2007. M. Courtemanche a écrit que l'ombudsman de Radio-Canada a décidé de bannir de ses ondes le terme «Haïtien» pour le remplacer par «membre de la communauté haïtienne» ou «d'origine haïtienne». C'est inexact. L'ombudsman n'a pas le pouvoir, heureusement, de bannir quelque terme que ce soit du vocabulaire des journalistes. La liberté de presse fait partie des valeurs fondamentales auxquelles j'adhère.

Voici les faits. En réponse à un plaignant, j'ai émis une opinion, à savoir qu'à mon avis, le terme «Haïtien» devrait surtout être utilisé pour décrire les immigrants de la première génération, ceux qui ont donc vécu une partie de leur vie en Haïti, ainsi que ceux qui se qualifient eux-mêmes d'Haï-

tiens. Bien que dans le dictionnaire, le mot «Haïtien» signifie «un habitant d'Haïti», j'ai écrit que l'expression fait partie du langage populaire et que son emploi peut se justifier pour parler de la diaspora haïtienne.

Par ailleurs, j'ai également écrit que «les journalistes devraient, dans la mesure du possible, tenter d'éviter d'utiliser le raccourci «Haïtien» pour parler des jeunes de la communauté haïtienne nés ici ou arrivés en bas âge au Québec». J'en suis venue à cette conclusion à cause de la charge émotive et des connotations négatives associées au mot «Haïtien» depuis quelques années, notamment à cause du fléau des gangs de rues et de l'association entre gangs de rues et Haïtiens. J'ai proposé aux journalistes d'utiliser plutôt les expressions «Canadien», «Québécois», ou «Montréalais d'origine haïtienne» quand ils font référence à des jeunes nés ici, qui n'ont jamais vécu en Haïti.

Un malaise répandu

Plusieurs membres de cette communauté, no-

tamment l'écrivain Dany Laferrière, m'ont fait part de leur malaise quant à l'utilisation répandue dans les médias du qualificatif «Haïtien» pour parler de jeunes nés au Canada. Certains y voient une connotation d'exclusion.

Je comprends que ce sujet provoque un véritable débat. Il n'y a pas de consensus là-dessus ni parmi les journalistes de Radio-Canada ni même au sein de la communauté haïtienne.

Un dernier point. En tant qu'ombudsman, j'essaie de susciter la réflexion des journalistes, mais aussi de l'auditoire de Radio-Canada sur différentes questions soulevées par les plaignants. J'ai l'indépendance nécessaire pour le faire, cette notion d'indépendance étant inscrite dans mon mandat. Pour que ce processus soit transparent, mes réponses sont publiques, mais la direction de Radio-Canada est libre de tenir compte ou non de mon avis.

Toutes mes réponses aux plaignants — y compris celles sur l'utilisation du mot «Haïtien» — sont disponibles sur mon site Web (www.radio-canada.ca/ombudsman).

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Pagnieu (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (sonde), Pauline Gravel (sciences), Michel Garnier (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Dackos, Michèle Malenfant et Christine Dumas (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cabaret Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutruc (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Emilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Emond (commissaires à la rédaction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spéciel (Québec), Monique Bherer (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétien, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Genevieve Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zuida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION: Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BRIÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais qu'est-ce qu'un recteur peut bien faire à la tête d'un comité sur les transports? «C'est une bonne question! Je me la suis moi-même posée quand on m'a approché...», lance-t-il. L'appel venait du ministre responsable de la région de Québec, Philippe Couillard. «L'effet du Sommet [sur l'avenir de la forêt québécoise, avant Noël] a probablement eu quelque chose à faire avec cela. Les gens nous ont sollicités pour que l'on organise quelque chose sur un terrain neutre. On n'a pas d'agenda caché, on n'a rien à vendre, on n'a pas d'intérêts particuliers. Moi, j'aime contribuer, je vois mon rôle comme celui d'un rassembleur». Agé de 61 ans, ce spécialiste en foresterie paraît calme et s'exprime à voix basse, à tel point qu'il faut lui demander de parler plus fort pour que le magnétophone capte ce qu'il nous dit. Des apparences discrètes qui tranchent avec la poigne et le leadership qu'il a manifestés depuis son entrée en poste, il y a moins d'un an.

L'immigration à Québec

On ne compte plus ses alliés. Avant les Fêtes, c'est à lui que le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard, a confié la présidence du délicat sommet sur la forêt. «Les projets du recteur sont mes projets», répète le maire Régis Labeaume. Les deux hommes se sont rencontrés il y a une semaine pour discuter de la Maison internationale, un projet de centre de services pour immigrants lancé par Jean-Paul L'Allier et enterré pendant le mandat d'Andrée Boucher. Le recteur voulait que la Maison s'installe à l'Université, mais la Ville avait un projet concurrent. Finalement, M. Brière a eu ce qu'il voulait.

«L'immigration, dans la région de Québec, ça passe par l'Université Laval», martèle-t-il. En septembre, le recteur a même déposé un mémoire en commission parlementaire afin de convaincre le ministère de l'Immigration de hausser les niveaux d'immigration dans la capitale.

Quand on lui fait remarquer que la Ville a de la difficulté à retenir ses immigrants, il répond qu'il a «un plan». Partant du constat que 69 % des étudiants internationaux de l'Université souhaitent s'établir ici et que beaucoup partent parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi, M. Brière veut littéralement leur trouver du travail. «On va garantir du travail aux gens diplômés du premier cycle pour une première année.» Il est évidemment question ici de secteurs-clés comme l'informatique, l'ingénierie et le domaine minier. Le programme, qui devrait débiter l'automne prochain, s'adresserait à tous, mais on espère qu'il aura un impact particulier sur les étudiants étrangers.

L'épicerie-école

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les relations entre le recteur et le secteur privé sont excellentes. C'est à la fois sa force et sa faiblesse, d'ailleurs. Son passage chez Kruger inc. avait suscité beaucoup de méfiance à son arrivée à la tête de la faculté de foresterie en 2000. Et cela lui a sûrement nuï lors de sa première course au rectorat deux ans plus tard. Mais le recteur n'a cure des étiquettes, c'est d'ailleurs lui qui a mis fin au controversé projet d'épicerie-école avec Sobey's, mais il tient à dire que celui-ci est loin d'être enterré. «L'épicerie-école n'est pas un mauvais projet, mais il a été mal présenté dès le départ, et c'a créé toutes sortes de soupçons, dit-il. On a pensé que l'Université allait bouleverser les règles commerciales dans la région en favorisant le positionnement d'une entreprise, les étudiants étaient contre...» Bref, le projet va se réaliser, «mais de façon différente». Il assure qu'il n'y aura pas d'épicerie sur le campus. «Comme recteur, il faut que je protège mon patrimoine.»

La place du secteur privé sur le campus est une question que le recteur a décidé d'attaquer de front par une politique définissant les relations entre l'Université et le privé. «L'objectif n'est pas de diminuer la présence du privé, mais de mieux l'encadrer, pour que des épisodes comme l'épicerie-école ne se reproduisent pas.» La règle est simple pour les partenaires: l'Université doit y trouver son compte, et pas seulement d'un point de vue financier. «Quand j'étais doyen de la faculté de foresterie, j'ai déjà refusé un million de dollars par année pour un projet parce que le rôle de l'Université se réduisait à celui de consultant et qu'il n'y avait rien sur le plan de l'avancement des connaissances.»

A ceux qui disent que les entreprises de Québec sont déjà trop sollicitées, il répond que le privé ne «donne pas pour donner». «Il faut se renseigner sur leurs besoins.» Ainsi, lors d'une rencontre avec les gens d'Alcan, on lui a fait remarquer que Rio Tinto était très présente en Afrique et que la relève manquait là-bas. Un nouveau projet est né. «Savez-vous combien d'étudiants africains nous avons formés ces cinq dernières années? 900! On pourrait former des étudiants qui retourneraient ensuite en Afrique. L'entreprise pourrait nous financer, donner des bourses, permettre des échanges.»

Le campus vert

Le même enthousiasme prévaut en ce qui concerne le futur centre sportif Super-PEPS. «La Ville de Québec met 10 millions de dollars, le gouvernement provincial a consenti 32,5 millions et on est en négociation avec le fédéral pour attacher tout ça», explique le recteur, qui se dit résolu à obtenir l'appui d'Ottawa avant d'éventuelles élections.

M. Brière est lui-même un ancien joueur de football. Dans l'équipe du collège, il était défenseur, le meilleur de son équipe. «J'ai joué pendant sept ans, j'ai dû cesser en arrivant à Laval. À l'époque, il n'y avait pas d'équipe de football.» Le centre sportif permettra de rénover les installations du Rouge et Or (football et autres disciplines) tout en bonifiant les services offerts aux sportifs de l'extérieur du campus. Fait intéressant, le stade de soccer qui fait partie du projet doit être construit... en bois, comme l'a recommandé le Sommet sur l'avenir de la forêt.

Le recteur milite justement pour faire du campus un exemple en matière de développement durable. «On veut que le campus serve de banc d'essai pour de nouvelles façons de faire en environnement.» L'Université vient d'investir deux millions sur cinq ans dans une table sur le développement durable à laquelle siègent des professeurs, des représentants de la Ville et des étudiants. On veut éliminer les sacs de plastique, imposer aux bâtiments des normes de construction vertes, développer davantage le recyclage et éventuellement offrir des cartes d'autobus gratuites aux étudiants. «Lorsqu'on parle d'environnement, c'est rassembleur. Les gens sont très sensibles à ça. Les jeunes en particulier. Quand mes petits-enfants me voient avec un sac de plastique, ils me demandent: «Qu'est-ce que tu fais là?»» Devant tant de flair, la question s'imposait: intéressé par la politique, Monsieur le Recteur? «Non, j'ai été aussi loin que je pouvais aller en politique en me faisant élire à l'Université Laval, lance-t-il dans un éclat de rire. Ce n'est pas quelque chose qui m'intéresse, je suis un gars de contenu, de projets.» Et d'ajouter: «Bien qu'il y ait un rôle politique à jouer en tant que recteur.»

Collaboratrice du Devoir

UQAM

SUITE DE LA PAGE 1

Le porte-parole de l'UQAM, Daniel Hébert, reconnaît que le «défi est encore plus difficile à relever» que prévu, précisant cependant qu'il s'agit pour l'heure uniquement de projections. «Nous faisons tout pour colmater cette situation, rétablir notre population étudiante et revenir au niveau qu'on a connu ces dernières années», poursuit M. Hébert.

Pour redresser la situation, l'UQAM travaille actuellement sur un plan de redressement. Il s'agit d'une troisième tentative pour satisfaire aux exigences de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. L'autonne dernier, cette dernière a sommé la direction de l'UQAM de produire un nouveau plan de redressement permettant un retour à l'équilibre complet sur une période de temps précise.

Parmi les mesures de redressement évoquées, les compressions dans le volet «académique» devant rapporter 18 millions représentent dans les faits une économie réelle de 14,5 millions, indique le rapport comptable. Près des trois quarts de ces compressions restent encore à valider. C'est notamment le cas des mesures liées à ce que l'on appelle le «redéploiement de la programmation», c'est-à-dire une révision de l'ensemble des cours et des programmes d'études. Cela pourrait signifier tant l'élimination de certains cours que la création d'autres.

«On pense augmenter nos revenus avec l'ajout de programmes, et on va tout faire pour accroître notre population étudiante, ce qui devrait améliorer nos subventions», fait valoir Daniel Hébert. Ce dernier précise que l'UQAM misera sur de nouveaux programmes de cycles supérieurs, plus payants en matière de subventions.

ROUSSEAU

SUITE DE LA PAGE 1

une des plus grosses maisons de production à Paris, pour que les Gaulois reviennent à l'écran, mais sur le mode classique. Langman, producteur, scénariste et coréalisateur de cet *Astérix aux Jeux olympiques*, est le fils de Claude Berri, qui avait produit et réalisé le premier *Astérix*, et produit également le second. Les générations se passent le relais, mais les réalisateurs changent. Des jeux de chaises musicales font tomber des têtes. Drôle de galère...

Le fait qu'Astérix ne soit plus incarné par Christian Clavier, remplacé cette fois par Clovis Cornillac (très crédible, au fait) laisse soupçonner quelques frictions en amont. Mais Thomas Langman assure n'avoir pas contacté Clavier, qu'il trouve cher, d'une autre génération et non remplaçable. Depardieu serait, à son avis et au nôtre, le seul et unique acteur capable d'incarner Obélix. «A cause de son gabarit, de son appétit vorace et de sa candeur.» Il est aussi le seul à avoir figuré dans les trois *Astérix*.

Retour cette fois à l'esprit de la bédé, comme pour le premier titre mis en scène par Claude Berri, sauf qu'au cinéma, il paraît souvent simpliste de se coller à l'esprit bédé d'hier.

De fait, cet *Astérix aux Jeux olympiques*, dans lequel plusieurs personnages de la bédé (qui date de 1968) ont été développés ou rajoutés, n'a guère déridé le parterre en avant-première. Deux longues heures, avec moult bâillements, force effets spéciaux et quelques gags ayant à peine fait mouche. Ouille!

Il s'agit du premier *Astérix* tourné en numérique, une technique mal connue en France, du moins à cette échelle de mégaproduction, avec deux réalisateurs qui, de l'avis des interprètes, se contredisaient souvent. «On finissait par jouer comme on l'entendait», explique Poelvoorde.

ALLEMAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

surtout sa souplesse, qui ont impressionné les élus du reste de l'Europe. Sur ce continent, plusieurs grandes villes interdisent la circulation aux voitures dans de petits périmètres, parfois de façon permanente, parfois de façon sporadique, afin de respecter les normes environnementales continentales.

En effet, les normes de la Commission européenne imposent à toutes les villes d'Europe ne pas dépasser plus de 35 jours par an la norme de 50 microgrammes de particules ultrafines (PUF) de moins de 2,5 microns par mètre cube d'air dans leurs villes. Ces PUF sont principalement émises par les moteurs diesels et elles sont réputées pour être cancérigènes en plus de provoquer de nombreuses maladies respiratoires.

Les «umweltzonen»

C'est pour respecter cette norme et la dépasser qu'une vingtaine de villes allemandes ont décidé d'imposer l'affichage obligatoire du degré de pollution sur chaque voiture qui veut pénétrer dans les zones environnementales de leur centre-ville.

À Montréal, quand il y a une alerte de smog, les autorités l'affichent sur des panneaux autoroutiers sous lesquels les automobilistes continuent de passer sans sourciller à toute vitesse.

Dans les grandes villes allemandes, cette situation va changer, car, comme l'expliquait la semaine dernière au *Devoir* Holger Kolley, conseiller scientifique et économique à l'ambassade d'Allemagne à Ottawa, «les villes pourront interdire autant qu'il le faudra les déplacements dans une «zone environnementale» (umweltzone) aux voitures les plus polluantes. Cette mesure touchera autant les véhicules des résidents que celles des gens qui viennent dans le centre-ville.»

Hanovre, par exemple, n'a subi l'an dernier que 17 dépassements de la norme quotidienne. Mais elle fait partie du quatorze des grandes villes allemandes où le système de vignettes et de gestion de la pollution sera appliqué sous peu, car elle entend ramener le nombre de jour en dépassement à zéro ou presque. Elle a donc désigné comme «zone environnementale» tous les quartiers du centre-ville et de sa périphérie, qui font l'objet de dépassements.

Les zones en question peuvent, dans certains cas, comme à Berlin, couvrir entre le cinquième et le quart de toute l'agglomération urbaine: rien à voir avec le périmètre symbolique où la circulation est in-

terdite une fois par année à Montréal lors de la journée pompeusement nommée «sans voiture»... «Les villes, explique Holger Kolley, se sont inspirées de l'exemple de Londres qui a installé des péages à l'entrée de son centre-ville. Mais à Stuttgart, Berlin, Hanovre et Cologne, il n'y aura pas de guérite ou de péage. Toutes les voitures qui circulent dans les zones environnementales devront porter leur vignette sous peine d'amende. Pour l'instant, chaque ville a donné aux automobilistes une période de grâce pour leur donner le temps d'aller s'acheter une vignette ou, dans certains cas, d'obtenir une exemption pour une période plus longue, comme dans le cas des résidents d'un quartier ou d'une société commerciale qui n'avait pas prévu de changer ses véhicules avant une certaine date. Mais, à court terme —, on parle de mois et non d'années —, les villes vont appliquer leurs règlements. À Berlin, dans un mois, toute voiture qui n'affichera pas son niveau de pollution va s'attirer en zone environnementale une amende de 40 euros [60 dollars].»

Les vignettes

Les vignettes, qui sont légalement exigibles depuis le 1er janvier dans les quatre grandes villes en question, sont délivrées en fonction de la capacité de la voiture de respecter les normes européennes d'émissions.

L'étiquette verte, qui sera permanente, sera accordée aux voitures qui respectent la norme Euro 1, avec convertisseur catalytique pour les voitures à essence ou dans le cas des diesels qui pourront respecter, grâce à leur filtre pour particules ultrafines, les normes Euro 3 ou 4. Une vignette jaune sera accordée aux véhicules capable de respecter la norme Euro 3 ou la norme Euro 2 avec filtre.

L'étiquette passera au rouge dans le cas des véhicules qui répondent aux normes Euro 2 et Euro 1 avec filtre. Tous les véhicules à essence sans pot catalytique et les diesels sans filtre, régis par la norme Euro 1, ne pourront obtenir aucune vignette et, de ce fait, seront automatiquement bannis des zones vertes dès la fin des tolérances en cours, soit d'ici le début de février à Berlin, le 1er mars à Stuttgart, le 1er avril à Cologne et le 1er mai à Hanovre. Mais il s'agit d'un nombre fort limité de voitures.

Les voitures les plus polluantes, soit celles avec étiquettes rouges, seront totalement interdites des zones environnementales à compter de janvier 2010 à Berlin, de janvier 2009 à Cologne et Hanovre et janvier 2112 à Stuttgart.

Comme les vignettes sont délivrées selon des critères identiques dans chacune des quelque 20 villes allemandes où ce système est implanté ou en voie d'implantation dans la prochaine année, elles seront va-

lent au ministère. Ces documents ont d'ailleurs été transmis au comité des sages, formé de Lise Bissonnette, Michel Gervais et d'un ancien sous-ministre des Finances, mandaté par le ministre pour analyser le plan de redressement et formuler ses recommandations le 30 janvier. Le cabinet de la ministre Courchesne estime qu'il s'agit là du plan de redressement attendu.

L'UQAM donne une autre interprétation des faits. On considère plutôt ces «échanges constants» comme strictement administratifs. «Ce n'est pas le rôle du CA de négocier au jour le jour le jour avec les parties. [...] C'est de l'opération, de l'administration courante. Les membres du conseil n'ont pas été informés dans le détail des documents, ils ont été informés des orientations, dans quel sens nous poursuivons les travaux avec les gens du ministère et de l'UQ», affirme M. Hébert.

Il précise que le conseil d'administration sera saisi du dossier en temps opportun, ce qui pourrait survenir dès le 29 janvier ou peut-être plus tard. Cela dit, il assure que les négociations ne sont pas menées dans le dos des administrateurs. «Il n'y a pas eu une nouvelle hypothèse, un nouveau scénario qui sort d'un chapeau de magicien, envoyé au ministère, sans qu'on en ait parlé aux membres du conseil», soutient M. Hébert.

La ministre Courchesne avait insisté au début de la crise sur le fait que l'UQAM sur la responsabilité que devait assumer les membres du conseil d'administration.

La dérive de l'UQAM prend sa source dans deux projets immobiliers mal ficelés. Le Complexe des sciences et l'Ilot Voyageur ont généré un problème financier qui pourrait atteindre un demi-milliard d'endettement en 2012, selon les estimations du Vérificateur général. Ce dernier affirmait en novembre que l'UQAM ne pouvait se tirer seule de ce mauvais pas et que même le risque d'une faillite n'était toujours pas écarté.

Le plan de redressement attendu fait actuellement l'objet de discussions entre la haute direction de l'UQAM et le ministère de l'Éducation, laissant dans l'ombre le conseil d'administration de l'université. À aucun moment, le conseil d'administration n'a approuvé une nouvelle version du plan de redressement. Tout au plus a-t-il été informé de l'évolution générale du dossier.

Or, des scénarios de remise sur pied de l'UQAM circu-

replique à son ami Jamel Debbouze, et dont il dut couper plusieurs lignes de texte. Autre amusant clin d'œil: Jean Todt, le patron de Ferrari et son champion Michael Schumacher participent à l'épreuve de la course de chars. Quant à Amélie Mauresmo, reine du tennis, elle vient faire quelques revers avec sa raquette. «Sur le plateau, tout le monde était groupé de Zidane. Les gens lui demandaient des autographes. C'était fou», explique Stéphane Rousseau.

Ce film a de vrais atouts, notamment avec l'apparition de ces bonnets sportifs. Et les acteurs ont donné tout ce qu'ils pouvaient, Poelvoorde improvisant à l'occasion, cabotinant à qui mieux mieux. De fait, il vole la vedette. Hélas! les dialogues et le rythme sont faibles. L'action s'adresse aux enfants, mais quelques gags, dont Depardieu reprenant un moment le rôle de Cyrano, sont vraiment destinés aux adultes. On ne sait pas trop quel public s'y retrouvera, pour tout dire.

Cette mégasortie européenne du 30 janvier semble à vue de nez présomptueuse. On verra bien...

Mais Stéphane Rousseau possède d'autres cartes dans son jeu. Il a joué dans son troisième film: *Modern Love* de Stéphane Kasandjian. L'humoriste fera bientôt son *one man show* à l'Olympia, du 5 au 10 février, avant de partir en tournée en province française, puis au Québec. Et il a envie de jongler avec ses deux carrières, la scène et l'écran, sans avoir à choisir, rêve d'un rôle sombre au cinéma, qui point d'ailleurs à l'horizon.

Paris, qu'il a mis du temps à conquérir, lui sourit, grâce aux *Invasions barbares*, à sa prestation dans la comédie musicale *Chicago*, à ses performances de chanteur, de danseur, d'acteur, de comique et puis à cet *Astérix* où il joue un rôle assez ennuyeux (il ne l'avoue pas comme ça), mais aux côtés de grosses peintures de stars, qui l'ont trouvé charmant.

À Paris, on appelle ça un talent qui monte. Mais il monte ferme...

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publiée du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Marcel Ouest, Saint-Jean. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390